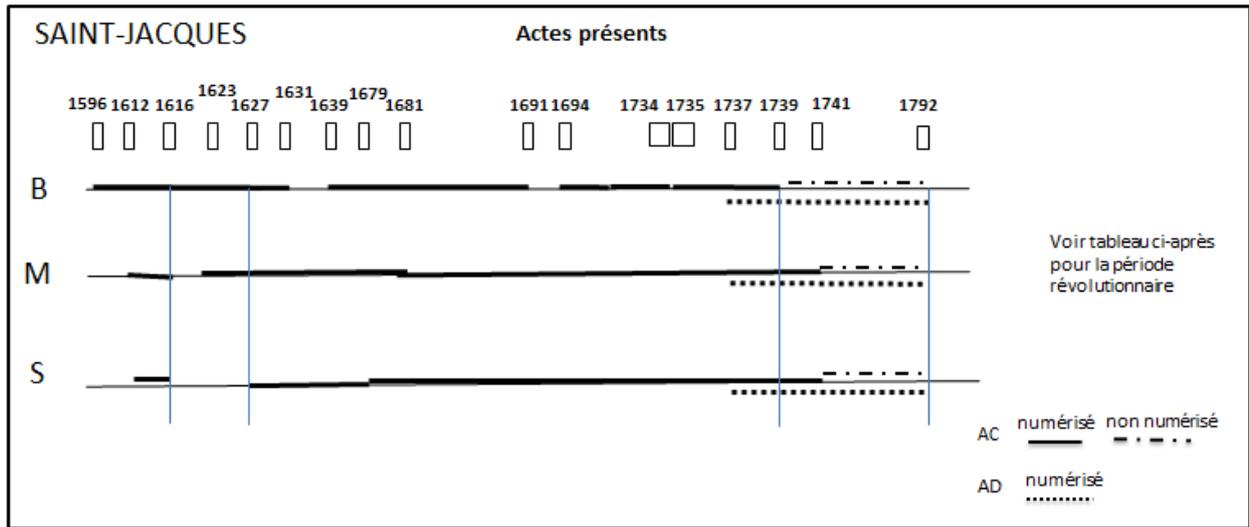


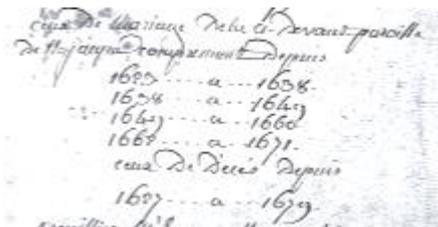
**SAINT-JACQUES (PAROISSE DU DIOCESE D'ARRAS)**



La paroisse St-Jacques englobait toute la partie de la ville située sur la rive gauche de l'Escaut, à l'exception d'une enclave peu étendue de la paroisse de l'Epaix, sur l'emplacement de l'Hôpital général. Elle comportait aussi un quartier de la rive droite, entre l'Escaut et le canal des Récollets.

Les périodes où les actes sont conservés sont données par le diagramme ci-dessus. Les lacunes sont limitées. La collection départementale numérisée commence en 1737 ; la collection communale numérisée finit en 1739 (B) ou 1741 (M, S) d'où un petit chevauchement. Les numéros des registres correspondants de la collection communale vont de 123 à 145.

La lettre de la municipalité évoquée pour St-Géry donne comme premiers actes pour St-Jacques :



ce qui permet d'assurer qu'en l'an V les premiers registres MD disponibles étaient ceux on trouve aujourd'hui.

**1 LES PREMIERS ACTES JUSQUE 1616**

**1.1 ACTES DE BAPTEME ET LIVRES DE COMPTE**

- AC numérisées  
R 007  
v 915-920G : B septembre 1596 – mars 1597  
v 920D-1103 : B 25 avril 1597 - 5 décembre 1612  
v 1104-1205 : BMS (journal) Noël 1612 - 30 avril 1616
- R 008  
(v 1 à 54 : copie de la fin du registre précédent<sup>1</sup>)  
v 57 - 66 : BMS (journal) 1 mai 1616 – premiers jours de septembre 1616

Les registres sont de format répertoire.

a) Les premières pages du registre des baptêmes (R 007 v 915 à 920G) sont des pages isolées, abimées, inversées, non rangées dans l'ordre chronologique. Les actes commencent en septembre 1596. Et finissent en mars 1597. L'écriture est bien lisible.

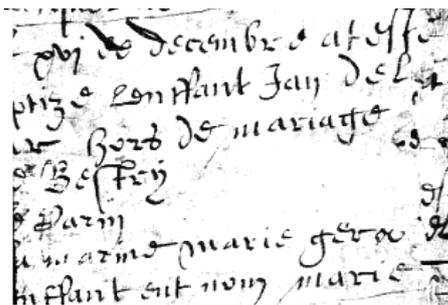
<sup>1</sup> Mais dans cette copie, deux vues ont été oubliées : une vue pour août 1614 entre la vue 4 et la vue 5/303, une autre pour avril 1616 entre la vue 51 et la vue 52.



Vue des premières pages (R 007 v 917)

Les actes donnent dès le début les **nom et prénom du père et de la mère, du parrain et de la marraine**. Le prénom du baptisé est celui du parrain ou de la marraine. Il est donné en dernier dans l'acte. La **date de baptême** est donnée, pas celle de la naissance.

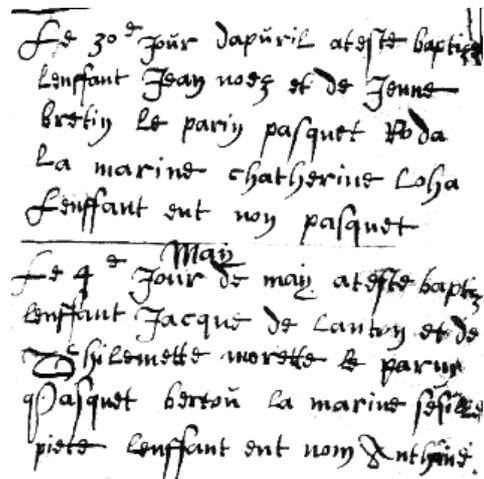
⊖ Un acte abimé de décembre est relatif à un enfant né *hors de mariage*. Le nom du père est donné. Le nom du parrain est laissé en blanc (1596, v 918)



Baptême d'un illégitime en décembre 1596. Le nom du père et le prénom de la mère sont indiqués (v 918)

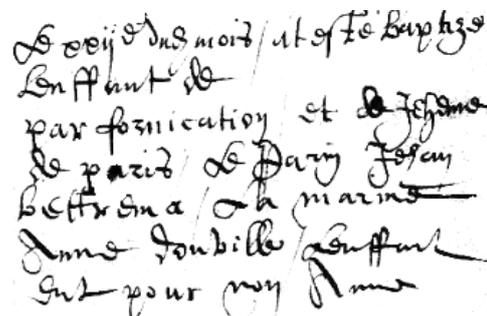
b) Un préambule introduit ensuite un registre donnant les **noms et surnoms des pères et mères, parins et marines des enfants baptisés en l'église paroissiale St Jacques en Vallen renouvet le vi<sup>e</sup> jour de may 1597** (en fait le 1<sup>er</sup> acte est du 25 avril) (v 920).

On peut rencontrer, exceptionnellement pour l'époque, des cas où l'enfant ne porte pas le prénom de son parrain ou de sa marraine.



Actes de baptême d'avril-mai 1597 (R007 v 920D) Dans le second, l'enfant ne reçoit pas le prénom du parrain.

L'enfant illégitime peut être déclaré comme étant *né par fornication*.



Acte de baptême d'un enfant né par fornication le 22 mai 1599 (v 947). Le nom du père n'est pas indiqué.

Dans un baptême d'un enfant né aussi par fornication le 11 septembre 1610, le nom du père est indiqué, celui de la mère y est (v 1073).

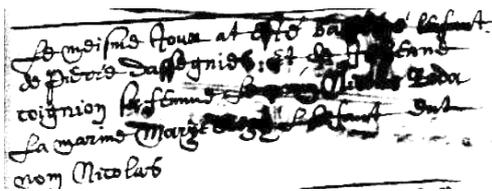
⊖ Le 22 mars 1599, jour de mi-carême, après les *vespres paroissiales*, on baptiste de nouveau un garçon de 8 ans né en Angleterre par

commandement de l'évêque d'Arras : il y eut grand peuple qu'il la regardoit rebaptise (v 944)<sup>2</sup>.

Le dernier acte datant du 7 décembre et le suivant de Noël 1612, on peut penser qu'une page a été perdue.

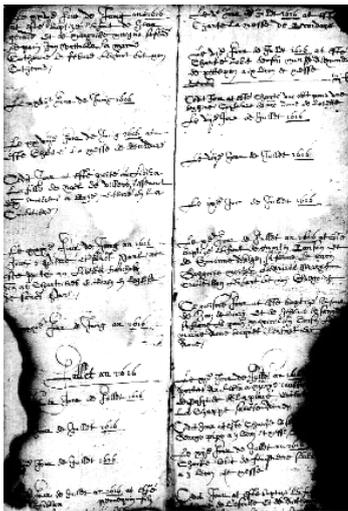
c) A partir de Noël 1612<sup>3</sup> jusqu'avril 1616 puis du 1<sup>er</sup> mai jusqu'en août 1616, on trouve un document particulier (en deux parties) : un journal décrivant au jour le jour les baptêmes, mariages, enterrements et services qui ont été effectués et les sommes reçues.

En fin du 1er registre, l'encre bave sur le papier rendant les actes difficiles à lire.



Acte de mars 1615

Les pages du 2<sup>ème</sup> registre sont très abimées.



Vue du 2<sup>ème</sup> registre mai à septembre 1616

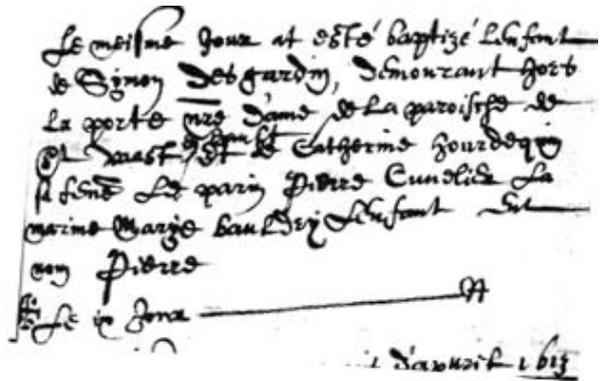
**\* Baptêmes**

<sup>2</sup> Le bas de la page est manquant. Une note au verso (v 945G) semble indiquer *C'at esté le pety clercq quil lat fait.*

<sup>3</sup> Le registre comporte un titre partiellement illisible : *Registre des (...) venant journallement en l'eglise paroissialle de St Jacques en Vallen commenchant au jour de Noel de l'an 1612*

Les baptêmes sont célébrés gratuitement. Toutefois, il est indiqué que le doyen reçut xii sols pour trois baptêmes à la St Etienne 1612 (sans autre information sur les baptisés) (v 1104).

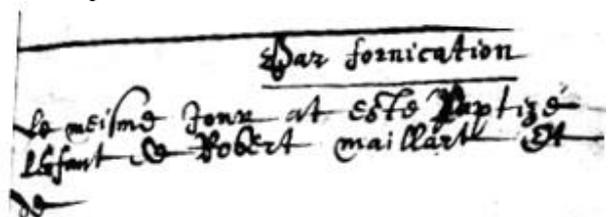
Le contenu de l'acte de baptême tend à s'enrichir : le **domicile des parents** est indiqué lorsqu'ils viennent d'une paroisse voisine, et exceptionnellement la **profession du père** : *concherge en la maison de Vicoignette* (v 1195), *machon du Roÿ* (v 1121).



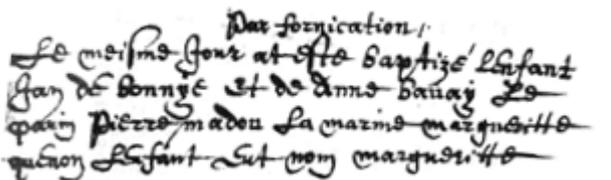
Acte de baptême de 8 avril 1613. Les parents sont domiciliés hors la porte ND, en la paroisse de St-Vaast-la-haut.

En dernière ligne : le ix jour \_\_\_ N (néant) (v 1113) (aucun service ce jour-là).

Les actes relatifs aux enfants illégitimes reçoivent un titre particulier.



Acte de baptême du 7 février 1613 d'un enfant naturel né par fornication où seul le nom du père est donné, pas même le nom des parrain, marraine ou le prénom de l'enfant (v 1109).



Acte de baptême d'un enfant né « par fornication » avec le nom des deux parents le 4 octobre 1615 (v 1188)

**\* Mariages**

Les mariages sont indiqués avec le **nom et prénom des mariés** et la somme perçue pour la célébration :

Mention d'un mariage de 1613 (v 1108)

Le 12e jour du mois de février 1613 j'ai receu l'espouse de Estienne Bonnier et Marie Du Poncheau de xxxvi pats (patars)

On compte 34 mariages en 1613 et seulement 12 en 1614 : bizarrement, il n'y a plus de mariage noté après le 22 avril 1614.

Mention d'un mariage du 22 avril 1614 (v 1148)  
Les **droits** à payer sont ici de 12 patars.

On peut noter que les sommes reçues pour les mariages sont 12, 24 ou 36 patars. Elles ne sont pas notées quand c'est le doyen qui les a reçues. Dans le dictionnaire rouchi-français, à l'article *Patar*, Gabriel Hécart cite ces vers, à propos d'un couple fraîchement marié :

Trente-six patars sans qu'on leur fesse  
grace,  
Payés pour avoir leus três bans,  
Il leur restôt franc  
Huit biaux doupes déden leu tasse  
Pour euss' deu manger  
Un pain blanc du boulenger.  
Vanackère, père, recueil 60.

(36 patars sans qu'on leur fasse grâce, payés pour avoir leurs trois bans – 6<sup>e</sup> recueil des chansons lilloises par Vanackère, père, éditeur à Lille)

**\* Sépultures**

Pour les enterrements ou services funéraires (obits), on trouve le détail de chaque **service** (grande vigille, recommandasse et trois hautes messes / petite vigille et messe / service à trois leçons et messe / au libera) et les honoraires correspondants (cantuaire, drap mortuaire, « sonnage », parement de l'autel, libera

d'enterrement, convoi, messe d'enterrement, salaire du service et du petit clerc, fossier, legs à l'église, au doyen, chapelain, clercs, etc.). Certaines inhumations ont lieu *pro Deo* (gratuitement). Alors que les droits de mariage sont exprimés en patars, les montants des services pour un enterrement sont exprimées en livres et sols (1 livre = 20 sols, 4 patars = 5 sols).

Une femme mariée ou veuve est identifiée en principe par **son nom et prénom et ceux de son mari**. Le prénom d'un enfant n'est pas donné : il est dit **enfant de (nom du père)**. Parfois un défunt n'est connu que par son prénom : *Jehenne ( ) vesve de feu Martin Rollin*.

Le **lieu de l'inhumation** église / cimetière et lieu dans l'église peut être précisé : *église des Carmes (1613, v 1113), auprès de l'huis de la chapelle St Jacques (1613, v 1114), cloître des Récollets (1613, v 1137), chapelle ND-de-Lorette (1614, v 1156), au milieu de l'église, auprès du tombeau de feu Gille Nero (1614, v 1157)* comme parfois le **domicile** : *derrière le Lombar (1613, v 1105, derrière les murs ou rue Tournisienne (1613, v 1112)* et toujours la **date d'inhumation** ou celle **du service**.

⊖ Françoise (blanc) jeune fille, autrefois servante à feu Pierre Doizy est enterrée le 13 octobre 1613 (v 1130) et son service est célébré le 15 (v 1131).

Le XIIIe jour d'octobre an 1615 at esté porté au Libera Anthoine Ledieu enterré en la chapelle de notre Dame de Lorette et confrère en son vivant de la ditte confrérie. Et ce mesme jour at esté chanté son service, grande vigille et messe (suit le détail des coûts des services : chantuaire, sonnage d'une

heure au soir, drap mortuaire, salaire du fossier et du petit clerc) (R 007 v 1187).

Acte de sépulture « à la chimentiere, auprès de la croix », du 20 avril 1613 de la mère d'un porteur de sac, portée au Libera (v 1114)

**\* Divers**

On rencontre dans le journal d'autres services effectués à l'église : *Ledit jour on at chanté un obit pour les confrères de St-Jacques. On at chanté une messe de Recordare. On at chanté l'obit des tisserands des draps / des foulons au drap / des porteurs au sacq.*

Ou des notes comme tel prêtre a chanté sa première messe (R 007 v 1147) ou une mention comme quoi des sommes reçues pour l'église ont été remises aux égliseurs (v 1140). On trouve aussi des quittances diverses, comme *pour des ouvrages faits par Monsieur le doyen en sa maison.*

Le dernier acte d'avril 1616 est suivi d'une page de comptes datés de juin 1635 difficile à déchiffrer (v 1205D).

**2. LES ACTES DE 1616 JUSQU'A LA CONQUETE**

**2.1 ACTES DE BAPTEME 1616-1677**

<p>AC numérisées                  R008                  v 66-155 : B septembre 1616 - 26 juillet 1623                  v 157-177 : B 26 février 1623 - 26 juillet 1623                  v 178-188G : B 29 juillet 1623 - 18 décembre 1623                  v 188D -301 : B Noël 1623 - décembre 1631                  v 822-1009 : B juin 1639<sup>4</sup> - 30 septembre 1647</p> <p>R 009 :                  v 3-429 : B octobre 1647<sup>5</sup> - janvier 1677</p>
--

<sup>4</sup> La première page du registre n'a pas été numérisée.  
<sup>5</sup> Idem.

a) Le registre (de format répertoire) qui vient alors ne comporte que les **baptêmes** avec pour titre *Registre des baptesmes de l'église Saint Jacques com(me)chan(n)t au mois de septembre an 1616* (R 008 v 67). Commenant à la suite du journal précédent, il comporte des pages abimées.

Acte de baptême de mai 1621 (v 128). Le rédacteur écrit que l'enfant est né par fornication, mais il indique que Jeanne Descamps est la femme du père ! Cette « erreur » se rencontre plusieurs fois (v 130, 136)

Les jumeaux font l'objet d'un seul acte (1621, v 131). On y trouve des paroissiens de St Vaast hors la ville (1622, v 146), du faubourg de la porte tournaisienne ou de l'Epaix qui font baptiser leurs enfants à St-Jacques. Le registre dure jusque juillet 1623 (v 155).

L'indication sur la profession du père reste exceptionnelle : *de son stil coustourier* (1622, v 146)

On trouve un billet dans le registre (v 151) qui s'intitule *Déclaration qu'a fait Maximilien Jamart de la mort de sa femme Marie du Priche, et de son fils Evrard Jamart pour (...) sur leurs vies. Il a plu à Dieu d'appeler de ce monde ma femme, etc.* Les décès datent de 1693 et 1700.

*Billet inséré v 151*

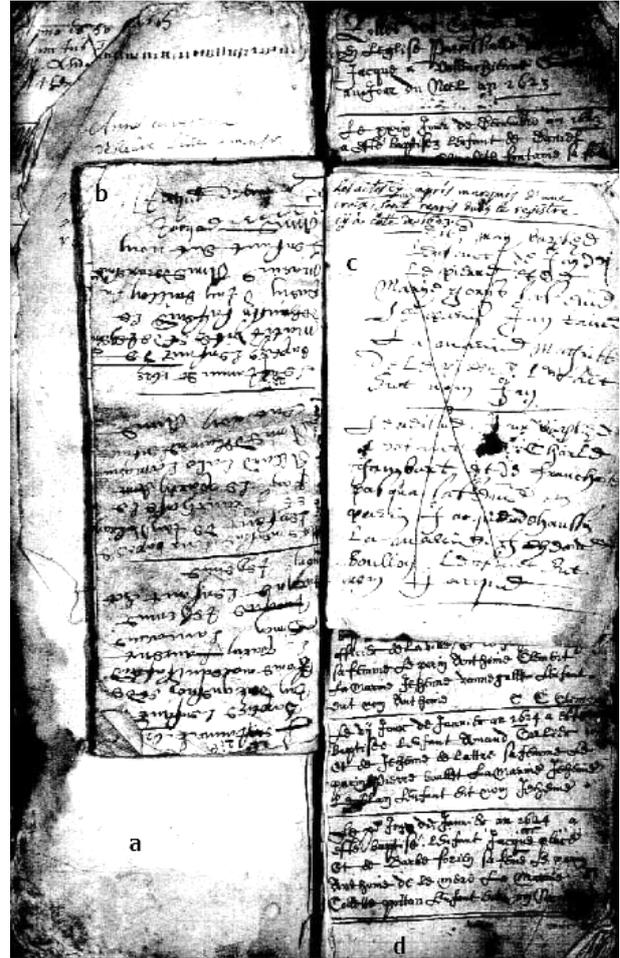
Le premier registre finit par un verso comportant plusieurs notes en latin et en français barrés, puis une page déchirée (v 156).

b) Sur un plus petit registre, de format répertoire, mais deux fois mon haut, sont reportés :

- un acte de fiançailles barré du 30 janvier 1623,
- des actes de baptême du 26 février 1623 (v 157) au 10 avril 1623 (v 162). Une note datée de 1750 conclut (v 162) : *les actes cy devant et après sont repris dans le grand registre aux batêmes en 1623 Mars et février. Jos. Wavrin vic. A S. Jacq.1750.* Ce sont en effet des doubles. Au recto de ces feuillets, se trouvent présentés tête en bas quelques actes de fiançailles barrés et une liste de noms barrée. Après ces actes, on trouve un acte de fiançailles et une prière en latin barrée (v 163), puis tête en bas et barrée, le Libera de la sem(aine ?) : liste de services funéraires (v 165).
- des actes de baptêmes de janvier 1623 (v 170) à février 1623 (166) (registre présenté tête en bas).

c) Sur un registre plus petit encore, on trouve des actes de mai 1623 (v 171) au 26 juillet 1623 (v 177) tous barrés, puis du 29 juillet 1623 (v 178) à décembre 1623 (v 188G). La 1<sup>ère</sup> page porte cette note : *Les actes cy-après marqués d'une croix sont repris dans le registres cy à côté de 1623<sup>6</sup>.*

d) Les actes continuent à partir de Noël 1623 sur un registre de format répertoire habituel. Jusque juillet 1624, l'écriture est très serrée permettant d'écrire beaucoup d'actes par page.



*Les différents registres (v 173)*

*Le xxvij de mars 1624 at este  
baptizé unz enfant quoy a trouvé  
La mere de d'icell le nom de  
Rachant le nom de sa mere et  
mère de parmy quier haut de  
La mere de d'icell le nom de  
L'enfant est nom de d'icell*

Acte de baptême d'un enfant trouvé de mars 1624 ne sachant le nom de ses père et mère. On ne donne à l'enfant qu'un prénom (v 191).

*Le xxvij de may 1624 at este baptizé  
L'enfant de d'icell le nom de  
mère de d'icell le nom de  
L'enfant  
d'icell*

Acte de baptême de mai 1624 bien incomplet

<sup>6</sup> Les accents sur les mots indiquent que cette note est bien postérieure aux actes.

A partir de juillet 1627, on commence à indiquer le **nom du célébrant** (Mr Nicaïsse Ballant chapelain, Jacques La Fosse, chapelain, le *doïen* Lucas Theret).

La dernière page du registre indique *s'ensuit le registre de l'an 1632*.

e) Après une lacune de 1632 à 1638, les registres de baptême reprennent de 1639 à septembre 1647, d'octobre 1647 à mai 1664 puis jusque janvier 1677. Le contenu de l'acte reste immuable. L'écriture est difficile à lire jusque 1650.

Acte de baptême du 30 septembre 1647 (l'enfant eut nom Jenne) (R008 v 1009)

En novembre 1647, un illégitime naît chez la sage-femme.

Les naissances d'enfants illégitimes sont repérées par la mention *par fornication* (R 009 v 7), *extra matrimonium* (1647, v4 ; 1648 v 16, v 426) ou *hors de mariage* (1648, v 11). Ils sont peu nombreux : 10 sur environ 240 en 1648. Le père est toujours nommé, comme son village d'origine si ce n'est pas Valenciennes.

Encore une fois, bien que l'acte porte le titre *extra matrimonium*, la mère est dite femme du père (mars 1675, v 408).

Acte de baptême du 6 août 1676 (R009 v 426)

Plusieurs prénoms sont donnés aux enfants à cette époque : (1650) - Jeanne Marie, Catherine Pierrone, Florent François ; (1675) - Marie Marguerite, Pierre François, Jeanne Thérèse, Marie Elisabeth.

## 2.2 ACTES DE FIANCAILLES ET DE MARIAGE

AC numérisées  
 R008  
 v 307-592 : M 4 décembre 1623 - 6 avril 1671  
 v 592D (haut)-593<sup>7</sup> : M novembre 1670 - juillet 1670 (militaires) (ordre décroissant)  
 v 607G et 608D : M août et février 1668 (militaires)

Les actes de fiançailles et de mariage proprement dits commencent le 4 décembre 1623 sur un registre de format répertoire. En 1634, deux fiançailles sont cassées, l'un par l'official de Cambrai, l'autre par l'official d'Arras (v 367). Les dispenses de bans sont indiquées.

Les contractants sont cités avec **deux témoins**, tant pour les fiançailles que pour les mariages. Ceux-ci sont indiqués dans un espace laissé libre dans l'acte de fiançailles pour noter le mariage. Il y a des mariages non précédés de fiançailles et dispensés de trois bans. Le **nombre de bans** est indiqué en marge de l'acte, la dispense de bans est en principe rappelée dans l'acte. La **paroisse d'origine des conjoints** est donnée s'il ne s'agit pas de St-Jacques.

Les registres font mention des actes célébrés dans d'autres paroisses s'ils concernent un paroissien de St-Jacques (au début avec puis ensuite sans mention des témoins, avec ou sans la date de mariage). Ceci peut pallier l'absence d'actes dans des paroisses où ils n'existent plus (exemple mariage Nicolas Poisson et Magdeleine Cambien en octobre 1640 à ND-de-la-Chaussée). Mais cela peut amener des erreurs dans les tables et relevés, le lieu des fiançailles ou du mariage étant indiqué comme étant St-Jacques alors qu'il s'agit d'une autre paroisse. De même, ces tables retiennent comme date la première date, souvent celle des fiançailles comme date de mariage.

<sup>7</sup> Le verso de cette page n'a pas été numérisé. Il se pourrait qu'il y eu là des mariages pour le début de 1669.

fianche' le 1<sup>er</sup> jour de february 1624  
 + Saulus Mattee  
 + Adrienne Le febuxce  
 Espous le 25<sup>me</sup> jour de february an 1624 par  
 de Gillo Janicq Et Jehomms Mattee  
 Tesmoins Jehomms Mattee  
 Et Jan moyau  
 fianche' a S<sup>t</sup> Gery  
 + S<sup>t</sup> Philippe malapert  
 + Margueritte doaltrmand de S<sup>t</sup>  
 Espous a l'eglise de saint Gery  
 le 10<sup>me</sup> jour de february 1624

Actes de fiançailles et de mariage 1624, le deuxième reportant des actes de St-Géry (R 008 v 308)

fianche' le 25<sup>me</sup> jour de Janvier  
 1671 Martin Pierson  
 + Marie Margueritte Ruyts  
 + Martin Ruyts  
 + Martin Barbis sponf le  
 27<sup>me</sup> jour de Janvier 1671 avec dispense  
 de deux bans sans autre mattee  
 Ruyts et francois Ruyts

Acte de fiançailles et de mariage de janvier 1671 avec dispense de deux bans. Un des témoins est remplacé pour le mariage (v 591)

Les actes se terminent le 12 avril 1671. La suite de la vue 592G est le bas de la vue 592D. Des actes relatifs à des mariages de militaires et rédigés en latin occupent les dernières pages, mais écrits à rebours (v 593D, puis gauche, puis v 592D haut de page), de septembre 1669 à septembre 1670<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> On trouvera encore de tels mariages dans une page déchirée insérée au milieu des actes de sépulture et concernant l'année 1668 : v 607 droite et 608 gauche.

27<sup>me</sup> July 1670  
 Joannes Robert militis legionis  
 + Barones de Jonefus et  
 Maria Anna Carpentaria  
 + Petrus clivrea Barones et  
 Nicolao Payau

Acte de mariage d'un militaire en juillet 1670 (v 593). André Bardoux, sans doute le vicaire, est témoin.

La page concernant les mariages de militaires de 1668 est aussi écrite en latin. Elle est insérée parmi les décès.

12<sup>me</sup> february 1668  
 Cornelius Adriani et Maria  
 Colijn + Petrus Dno Ruyffers  
 + Cristophoro Le frange  
 de legation dno Principis de  
 Stindjuff

Acte de mariage de février 1668 (v 608). On reconnaît les mots *legiones* et *principis* (soldat)

### 2.3 ACTES DE DECES

AC numérisées  
 R 008  
 v 598<sup>9</sup>-677 : S février 1627 – 31 décembre 1639  
 v 679-818 : S 1<sup>er</sup> janvier 1639 – 30 juin 1679

a) Le premier commence en plein épisode de peste. Pour l'année (incomplète) de 1627, on note 258 morts, 132 en 1628. On constate souvent le décès de plusieurs personnes d'une même famille (1627, v 600).

En 1637, des actes indiquent que le défunt est mort de la peste (v 650), de la contagion, de l'infection (v 652). Plusieurs défunts viennent de villages voisins (v 652, 653).

Les registres sont de format répertoire.

<sup>9</sup> Le verso de la 1<sup>ère</sup> page n'a pas été numérisé. Bizarrement, le mois de février est inscrit avant le mois de janvier.

Les actes de décès donnent le nom du décédé, souvent son **âge**, la **date de décès** (et pas d'inhumation, s'il faut croire le libellé). On indique dans les premières années si le défunt était à marier, ou veuf ou âgé. La **paroisse d'origine** des défunts venant des villages alentour est notée. Le nom du conjoint n'est pas indiqué.

Un enfant est d'abord soit désigné par ses **nom et prénom** avec ou non **ceux de son père**, soit comme *enfant de (identité du père)*. Mais dès 1629, on ne trouve plus que les **nom et prénom de l'enfant**.

*Le 18 levent David Bauduin sage d:  
15 mois levent avoir no piere.*

Acte de sépulture de 1627 (R 008 v 598)  
Le 18 (janvier 1627) l'enfant David Bauduin âgé de 15 mois, l'enfant avait nom Pierre.

*Le 2 devedes levent Jean Orman  
sage de 5 ans.*

*Le 4 devedes Femme thierri sage d  
3 ans.*

Actes de décès de 1627 (R 008 v 600) : l'enfant (de) Jean Orman âgé de cinq ans et Jeanne Thierry âgée de 3 ans

*Le 17 de ce présent mois est devedes  
un Jacqs roseaux robaux un  
homme à marier laquelle en cest  
temps estait medecin de la contagion  
en cest année 1627*

Le 17 de ce présent mois [août] est décédé / Mr Jacqs Roseaux jeusne / homme à marier laquelle en son / temps estait medecin de la contagion / en cette année 1627 (v 600)

*Le 13 devedes m're' marcey Gene  
organist de l'eglise de St Jacques  
par plusieurs années sage de quatre  
vingt 7 en l'année 1628*

Acte de décès en janvier 1628 d'un organiste de St-Jacques, âgé de 80 ans ou environ (v 606)

⊖ Un jeune homme est enterré en avril 1629. Une phrase barrée laisse apparaître qu'il a été pendu et étranglé (v 614).

A partir de 1628, on donne parfois le **lieu de la sépulture** (église, chapelle des porteurs de sac ou ND de Laurette dans l'église, église des pères carmes des dominicains ou d'autres églises de Valenciennes, ou par défaut d'indication, le cimetière). Peu d'enfants sont inhumés dans l'église.

Une note de 1636 mentionne un différend entre le doyen de St-Jacques et les religieux de St-Jean qui ont enterré leur petit clerc dans leur église sans autorisation du doyen.

*Le mesme jour devedes Catherine  
le petit clerc de St Jean y a  
maison de sa mere lors domiciliée  
sur l'Escaut et les religieux de l'eglise  
St Jean leur faist prendre le [ ? ]  
et [ ? ] en leur église sans le  
consentement du Doyen et pasteur de  
St Jacques ce quy est contre leur  
droit et nulles jurisdictions  
sur les [ ? ]*

Note d'avril 1636 (v 638)

Le mesme jour décédé Catherine / le petit clerc de St-Jean / en la maison de sa mère lors domiciliée sur / l'Escaut et les religieux de l'église / St-Jean leur faist prendre le [ ? ] / et [ ? ] en leur église sans le / consentement du Doyen et pasteur de / St-Jacques ce quy est contre leur / droit et [ ? ] nulles juridictions / sur les [ ? ]

En novembre 1636 (v 381), on note l'avertissement que m're Jacqs Foucart prétend recevoir le St ordre de prestise que s'y quelqu'un sait quelque opposition légitime qu'il ayt à advertir monsr le doyen comme il sera convenable.

En 1637, on cite le lieutenant de Bruel (Bruay), tué par un soldat italien.

Ce registre se termine en décembre 1638. Le dernier acte, en haut d'une page, est illisible (v 677).

La peste fait des ravages en 1636-1637-1638 avec respectivement 295, 431, 380 morts (63 en 1635, 210 en 1639).

b) S'ensuit aultre registre des trespases com(m)enant le 1<sup>er</sup> janvier 1639. Il est de format

répertoire mais moins haut ; il prend la suite (v 679) après quelques pages de brouillon.

La contagion reprend dans les années 1648-1650. 1656 est la date du premier siège de Valenciennes où l'armée espagnole de Don Juan d'Autriche vainquit l'armée française du maréchal de Turenne. Les habitants tentent quelques sorties. Quelques décès en résultent.

Juillet 1656.  
 Le 5 décédé Martin  
 âgé de 23 ans  
 lequel fut tué à la sortie  
 de la ville à la porte  
 montoise à la porte montoise.

Acte de décès de juillet 1656 (v 749)

Le 5 décédé Martin / (blanc) age de (blanc) ans lequel fut tué à la sortie / qu'on a fait fuir les / ennemis à la porte montoise

Une note de février 1663 indique qu'André Bardoux est choisi pour grand clerc de la paroisse par le curé André de Bailleuil et les pairs de l'église (v 772). Le changement d'écriture indique des clercs différents.

A partir de mai 1665, on trouve en fin d'acte un chiffre 1, 2 ou 3 ou l'indiction rien. Cela caractérise l'état du service ou sa gratuité.

A partir du 27 septembre 1668, on voit réapparaître la mention *mort de contagion* et à partir de décembre 1668, la mention *mort de peste*. Le libellé de l'acte n'indique plus alors la date du décès mais la **date du service** (qui peut ne pas être la date de l'inhumation). L'âge n'est bientôt plus indiqué (novembre 1668, v 787).

Le 12 décès Charles fatigué  
 de 12 ans  
 Le 13 fait service de Pierre  
 Robert mort de contagion

Actes de décès (« décédé ») ou de sépulture (« fait service ») d'octobre 1668 (v 787)

A partir de janvier 1669, est noté l'état du service.

Le 8 le service de femme Candron  
 2 état

Acte de sépulture du 8 janvier 1669 (v 788)

A partir de juin 1669 (v 789) et jusqu'à la fin du registre (juin 1679), on retrouve le plus souvent la **date de décès** (libellé : *décédé*) et l'**état du service**. L'âge est plus ou moins indiqué à partir de novembre 1670. Le **lieu d'inhumation** n'est plus guère donné que pour les lieux qui sortent de l'ordinaire : chapelle des Récollets, des Carmes, chapelle ND-de-Hal...

Le **nom du conjoint** et la **profession** sont notés très exceptionnellement (*femme de l'égliseur, tailleur d'image, femme du fossier Arnoul Deudon, père du grand clerc, 1672, v 796*). En septembre 1670, décèdent *l'homme et la femme à scavoir Pierre Du Rieu et Jenne Lardenois 1<sup>er</sup> estat (v 793)*.

Une mention du vicaire et grand clerc André Bardoux indique qu'il ajoute des feuillets au registre en août 1673.

Le registre se termine en août 1674. Sur un acte de juin est mentionné : *voir un autre acte (v 800)*. Une note (v 801) indique : ( ) *des receptes et pourchas faits tant par l'église festes et dimanches comme les samedys par la paroisse depuis le 1er 8bre 1671*. Suivent cinq actes de juin 1674 avec l'indication de sommes reçues en fin d'acte. On retrouve l'acte de juin mentionné précédemment. S'ensuivent des actes qui ne doublent pas ceux notés de juin à août 1674.

juin 1674

Le 12 décès Jacques Soré 2 état  
 voir un autre acte

Acte de décès de Jacques Soré – juin 1674 (v 800)

Le 12 décès Jacques Soré âgé  
 de 68 ans 2 état  
 alalimotivis...  
 pendant l'office...

Acte de décès de Jacques Sorré (v 801)

Il est clair que la mention de l'état suffit pour connaître les sommes reçues. Un acte de novembre 1674 mentionne : *2 estat rien n'at esté receu pour sa pauvreté* (v 802).

Le 18 juin 1675, deux actes de décès portent la mention *bigorniaux*<sup>10</sup> tués (v 803).

A partir de 1676, un enfant est souvent déclaré comme *enfant de (nom du père)*.

Le 8 octobre l'enfant de manoir  
Bara je est né

Acte de décès du 8 octobre 1676

Le siège de Valenciennes en 1677 se traduit par peu de décès supplémentaires. A partir de 1677 et jusqu'à la fin du registre, l'âge n'est plus indiqué, mais on précise le **lieu d'inhumation** : église ou cimetière.

Le 16 d'octobre Martin femme  
de nosseigneur tuis d'un coup  
de balle dans la porte  
de Tournay  
  
Le 20 d'octobre estant réfugié  
sur la paroisse St nicolas  
André Bardoux enterré  
dans cette paroisse St Jacques  
dans la chapelle St Denis  
2 sept

Actes de décès de mars 1677(v 808)

Le premier défunt fut tué d'un coup de balle dans la porte de Tournay, le second est réfugié sur St-Nicolas, sans doute un parent du vicaire du même nom.

☹ Le 20 juillet 1677, décède Antoine Tregonis secrétaire de Monsr Magaloty, gouverneur de Valenciennes. Le curé Adrien de Bailleuil décède le 5 août 1677 ; il était curé depuis 1643. Il fut enterré dans le cimetière.

<sup>10</sup> Les bigorniaux, habiles à manier leurs bigornes ou bâtons ferrés aux deux bouts, étaient recrutés parmi les ouvriers.

Une écriture plus moderne indique sur la dernière page : *Décès 1627 à 1638, 1639 à 1679, 5298 actes*

### 3. LES ACTES DE 1677 A 1694 : APRES LA CONQUETE

#### 3.1 LES BAPTEMES 1677 - 1691

AC numérisées

R 009

v 434-570 : B janvier 1677<sup>11</sup> - 16 janvier 1685

v 570-780 : B 19 janvier 1685 - 20 août 1691

Les registres sont de format répertoire.

a) En juin 1679, le vicaire André Bardoux introduit de nouvelles informations qui vont dans le sens de la déclaration royale de 1667, suite aux décisions du synode d'Arras de 1678.

21 fut baptizé l'enfant de Jacques Gilbert  
de femme de Jean son frere, le parrain Gilles  
de sa marraine Jeanne Gilbert. l'enfant baptizé  
" Jeanne Marie.  
  
26 jour de mois de Juin de l'ay 1679  
fut baptizé Pierre fils de  
Nicolas Onolte de sa femme Anne fonap  
fons ni le 25 jour de mesme  
mois de Juin la parrain Pierre  
f Laday la marraine Marie  
Marguerite Robert  
  
André Bardoux vicaire de l'eglise

Transition entre des deux types d'actes de baptême (juin 1679) avec la marque du parrain et celle de la marraine, la date de naissance et la signature du célébrant dans le 2<sup>ème</sup> (v 466).

A partir du 26 juin, on trouve la **signature** (ou marque) **du parrain, de la marraine et du célébrant**. Le prénom de l'enfant est donné en début d'acte après la date à chaque fois complètement définie. La **signature** (toujours lisible quand elle existe) sert pour indiquer le nom

<sup>11</sup> Première page abimée

du parrain ou de la marraine. Le père ne signe pas. La **date de naissance** ne sera donnée que pendant quatre mois en 1679.

Lors des années 1680 et suivantes, on voit la naissance de nombreux enfants illégitimes dont le père est soldat.

b) A partir de janvier 1685, le contenu des actes est de nouveau étoffé, manifestement d'après la forme issue du synode de 1684.



'An mil le jour du mois de Je tel Curé, ou Vicaire, de la Paroisse, ou Ville, ou Village de sous-signé, ai baptisé le Fils, ou la Fille, né, ou née, le de ce mois, en legitime Mariage de N. N. de telle qualité & condition, & de N. N. ses Pere & Mere, habitans de cette Paroisse, auquel, ou à laquelle on a imposé le nom de le Parrain a été N. N. de telle condition, demeurant à..... & la Marraine N. N. de telle condition, d'un tel lieu, ou d'une telle Paroisse.

Formulaire proposé par le synode de 1684

Les **actes de baptême** indiquent les **paroisses d'origine des parents, parrain et marraine**, surtout hors Valenciennes. Les noms du parrain et de la marraine peuvent être donnés dans l'acte avant leur signature. On cite parfois le **nom de l'époux de la marraine**. Le célébrant indique son nom. La **profession du père** est donnée. Et surtout, on donne de nouveau la **date de naissance**. Le père ne signe pas.

Lors de la naissance d'un illégitime en novembre 1686, le père est soldat (dont on détaille le régiment) et la mère veuve (v 633). En décembre, le père est dit chirurgien et la mère *jeune fille* (v 637). Même information en 1689 (v 697). Un père est dit *jeune homme* en janvier 1689 (v 699), un autre est dit *marié* (1689, v 709), une fille est dite *fille à marier* (1689, v 713). On peut voir là les premiers effets du synode de 1684, ce qui se confirmeront les années suivantes (1698, v 870 : le père soldat est *jeune homme à marier*, la mère *libre fille*). Les pères sont le plus souvent des soldats.

Acte de baptême du 1er juillet 1687 (suivent les signatures). L'enfant illégitime est fils du maître cuisinier du gouverneur Magaloty, homme marié. La mère est veuve. Le parrain est un cuisinier du gouverneur, la maraine, sa femme (R 009 v 653).

En décembre 1688, c'est le gouverneur Bardo Bardi Magalotti en personne qui est parrain d'un enfant d'un capitaine au régiment royal (de) la marine qui reçoit le prénom de Pierre Bardo. La marraine est la femme de Mr le major (v 695).

Signatures du gouverneur, de la marraine et du père (1688, v 695)

⊖ Une fille trouvée près du portail de l'église est baptisée le 27 février 1691 sous le nom de Marie Thérèse Duportail (v 768). Un autre enfant trouvé en avril 1691 reçoit de nom de Gilbert Capron (v 771). Ce nom fut-il donné d'après un vêtement porté par l'enfant (chaperon) ?

C'est le vicaire Bardoux qui rédige la plupart des actes. De temps en temps, on voit apparaître le curé B. Dubois, curé et doyen de chrétienté et à partir de 1691, le vicaire Pierre Ruyts.

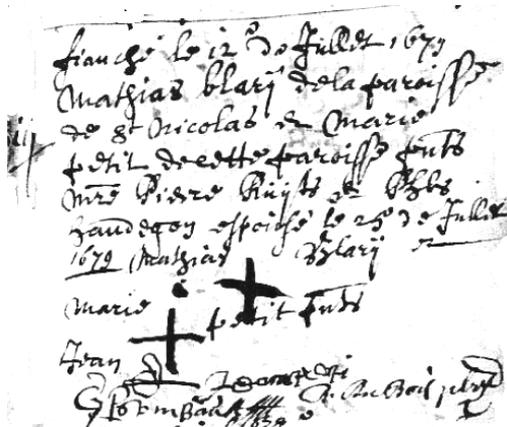
Le registre des baptêmes s'interrompt en août 1691 pour ne reprendre qu'en janvier 1694.

3.2 LES MARIAGES 1671 - 1694

AC numérisées  
 R 011  
 v 311-482 : M 24 avril 1671 - 9 février 1694  
 v 484-486G : M 1673-1681 (militaires)  
 v 486D<sup>12</sup> : comptes : trois B décembre 1677 plus une inhumation

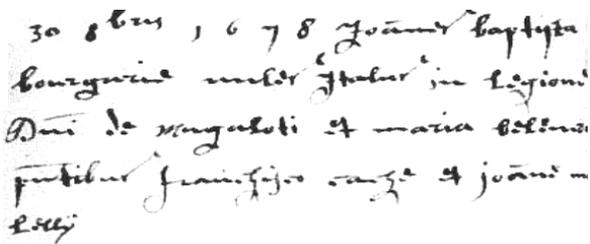
Les registres sont de format répertoire.

a) Dans les **mariages**, à partir du 2 juin 1679, la nouveauté est la **signature des deux témoins des mariages** (alors que l'édit en demande quatre avec le degré de parenté aux conjoints) et **celle du célébrant**. Pas celle des conjoints. De l'âge et de la situation de famille (enfant de famille, en tutelle, etc.), il n'en est pas question.



Acte de fiançailles et de mariage de juillet 1679

Quelques feuillets écrits en latin sont relatifs aux mariages de militaires de 1673 à 1681.

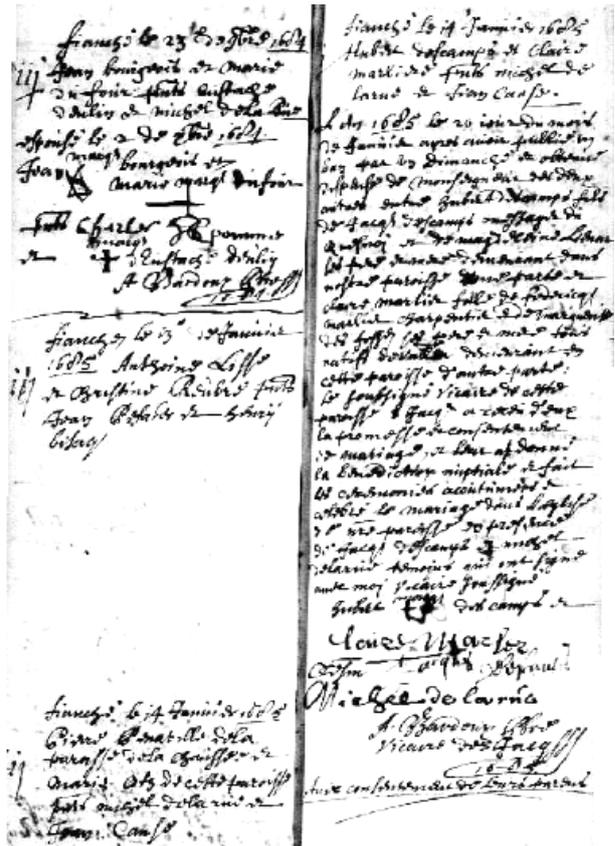


Mariage d'un soldat italien du gouverneur Magalotti (1678)

b) A partir de janvier 1685, l'**acte de fiançailles**, s'il existe, est séparé de l'**acte de mariage**. Le

<sup>12</sup> Cette page est déchirée. Deux des baptêmes sont reportés par ailleurs. Elle peut avoir un recto non numérisé.

contenu de l'acte de mariage s'étoffe notablement, suite au synode d'Arras de 1684.



Passage de l'ancienne façon à la nouvelle façon d'écrire un acte de mariage en janvier 1685 (v 377)

Le contenu de ce premier acte est le suivant :  
 Fianché le 14 janvier 1685 Hubert Descamps et Claire Marlière P(res)ents Michel de Larne et Jean Canse ( ?)

L'an 1685 le 20 jour du mois de janvier après avoir publié un ban par un dimanche et obtenu dispense de Monseigneur des deux autres entre Hubert Descamps fils de Jacques Descamps messenger du Quesnoy et de Magdeleine Lienar ses père et mère demeurant dans nostre paroisse d'une part et Claire Marlier fille de Frédéricq Marlier charpentier et de Marguerite Des fossés ses père et mère demeurant dans cette paroisse d'autre part je soussigné vicaire de cette paroisse St Jacqs ai reçu d'eux la promesse de consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale et fait les cérémonies accoutumées et célébré le mariage dans l'église de n(ot)re paroisse en présence de Jacqs Descamps et Michel Delarue témoins qui ont signé avec moi vicaire soussigné

[*Marque de Hubert Descamps - signature de Claire Marlier, des témoins et du vicaire A. Bardoux*] avec le consentement du curé  
 En dessous : avec le consentement de leurs parents

Cette mention du **nom et du consentement des parents des mariés**, comme celle de **la profession du père**, vont disparaître dès le 2<sup>ème</sup> acte, célébré par le curé Boniface Dubois.

Les nouveautés qui vont subsister sont les suivantes. La **qualité du célébrant** est indiquée. Si le célébrant n'est pas le curé, il est indiqué qu'il a reçu l'autorisation du curé. La mention des bans, de la promesse et du consentement de mariage, de la bénédiction nuptiale sont faites de façon littérale. Il n'y a toujours que **deux témoins**. Les **mariés signent** ou mettent leur marque.

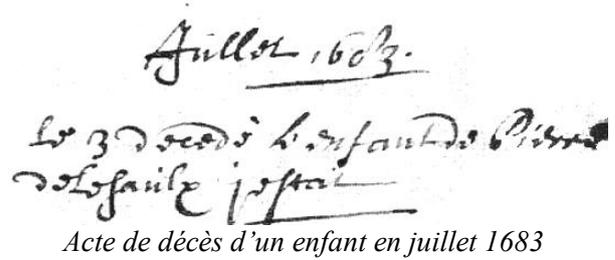
A partir de mai 1686 (v 394), il n'y a plus d'acte spécifique pour les fiançailles et on ne parle pas des fiançailles dans l'acte : n'est-ce pas le sens de la promesse de mariage indiquée ? C'est le vicaire Bardoux qui va de plus en plus faire office de célébrant *par ordre de m. n(o)t(r)e doyen*.

**3.3 LES DECES 1679 - 1693**

AC numérisées R 012 v 5-113 : S septembre 1679 <sup>13</sup> - avril 1681 puis août 1682-1693 v 113-116 : S avril 1681 - août 1682 v 118-127 <sup>14</sup> : S décembre 1682 - avril 1692 (militaires)
--

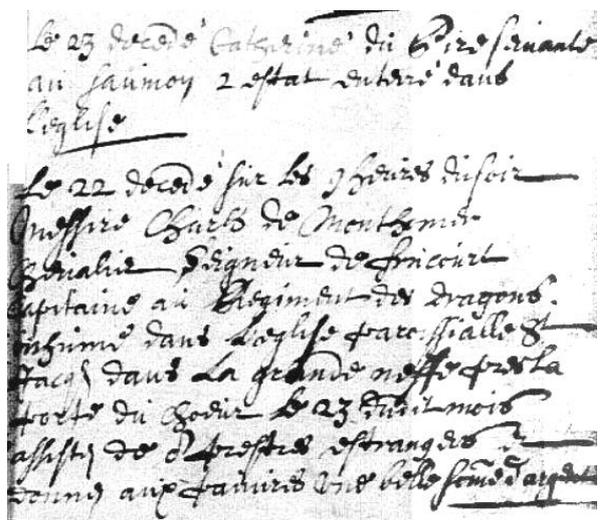
a) Le contenu des **actes de décès** fin 1679 reste identique au précédent : **date de décès, nom et prénom, état du service et sonnage**, mais on n'indique plus le lieu d'inhumation jusque 1684. Certains personnages ont droit à plus d'attention.

Les enfants défunts restent identifiés par le **nom de leur père**.



Acte de décès d'un enfant en juillet 1683

Courant 1684 (v 14), l'acte s'étoffe un peu, sans systématisation, avec **le nom du mari, la profession du défunt** ou de son conjoint ou du père d'un enfant (*maréchal, cirier, commis du magasin au foin, boulangère, couvreur de tuiles, gartotier, garde d'enfants...*) et même le **domicile** du défunt (*rue de Tournay, près les pavillons de St-Jean, Vicoignette, Mingoval, place de Lille...*).



Actes de décès d'août 1684 de Catherine Dupire, servante au Saumon, enterrée dans l'église au 2<sup>ème</sup> état et de Charles de Monthemire, enterré dans la grande nef, près de la porte du choeur (en dernière ligne : donné aux pauvres une belle somme d'argent)

☺ En juin 1685, la femme d'un perruquier demande d'être inhumée près du bénitier pour recevoir les gouttes d'eau bénite tombantes pour (*raccourcir* ?) ses peines au purgatoire (v 17). Un marchand en 1687 (v 23) est enterré dans la chapelle ND-de-Grâce près le marchepied de l'autel à droite.

<sup>13</sup> Le recto de la 1<sup>ère</sup> page n'a pas été numérisé.  
<sup>14</sup> Le dernier acte numérisé est du 15 avril 1692. Le verso de la page et peut-être des pages suivantes n'ont pas été numérisées.



c) Un registre spécifique est tenu pour les soldats décédés (1682-1692).

Acte de décès du 25 septembre 1688 d'un soldat du Régiment / de (Vainpcoin ?) dont les officiers / avaient promis de faire connaître / son nom son lieu et le capitaine / ce qui n'ont pas fait, enterré dans le cimetière

#### 4. BMS 1694-1737 : SUITES DE L'EDIT DE 1691

##### 4.1 ORGANISATION DES REGISTRES

##### 4.1.1 LE REGISTRE EN 3 PARTIES DE 1694

AC numérisées

R 009

v 785-964 : B 1 janvier 1694 - 21 octobre 1701

R 011

v 491<sup>16</sup>-599 : M 3 février 1694 – 30 avril 1709

R 012

v 132-259 : S 1694 – début octobre 1709

Il faut attendre 1694 pour voir nommé un greffier-conservateur qui va remettre à la paroisse de St-Jacques un registre coté et paraphé pour enregistrer les actes de l'année. Le format du registre change : on abandonne le registre répertoire pour le format in-quarto (cahier).

Ce nouveau registre porte de façon manuscrite ce procès-verbal (R 009 v 785) : « *Ce jour d'hui dernier janvier 1694 le Sieur François Dercourt commis greffier conservateur des registres des B,M,S demeurant à Cambrai a présenté à nous subdélégué de Monseigneur l'intendant au Parlement de Valenciennes, Cambrai, Condé et Bouchain à défaut de juge royal, pour les dites*

<sup>16</sup> Le recto du 1er feuillet (n° 190) n'a pas été numérisé (janvier 1694). D'après la table des mariages qui a été dressée (voir plus loin), on peut voir qu'il contient 3 mariages datés de janvier 1694.

*villes de Valenciennes et (...) le présent registre qui doit servir à cet effet durant toute l'année 1694 pour en coter et parapher le premier et dernier feuillets conformément à l'édit de création du mois d'octobre 1691 ce que nous avons fait, le présent feuillet étant le premier dudit registre. Valicourt»*

Ce registre, coté et paraphé, va être divisé en trois parties et contenir les actes jusqu'à utilisation complète des feuillets : B feuillets 1 à 179 jusque 1701, M feuillets 190 à 289 jusque 1709, S feuillets 290 à 417 jusque 1709. Le feuillet 416 semble manquer.

Le premier et le dernier feuillets (feuillet 417) sont paraphés par le subdélégué Valicourt, les autres feuillets sont paraphés par François Dercourt.

Ces actes ne seront pas doublés et **il n'y a nulle trace de minutes et de grosses** qu'on rencontre dans d'autres paroisses dès 1696.

Le registre des baptêmes depuis le feuillet 97 et le registre des mariages présentent une numérotation des feuillets corrigée :

La bonne compréhension des registres suivants souffre d'une numérisation incomplète des premières pages.

##### 4.1.2 REGISTRES DE BAPTEME SUIVANTS

AC numérisées

R 010

v 4D<sup>17</sup>-425<sup>18</sup> : B 22 octobre 1701 – 25 février 1714

v 432<sup>19</sup>-1095 : B 6 mars 1714 - 17 juin 1734

R 011

v 3<sup>20</sup>-90<sup>21</sup> : B 30 juin 1734 – 23 mars 1737

<sup>17</sup> Les actes de baptême commencent après une liste d'objets en argent servant aux offices (le feuillet 1et le recto de la première page n'étant pas numérisé) et un acte de baptême de 1708, tous barrés (v 3 et 4G).

<sup>18</sup> La page suivante est froissée et déchirée. Cela semble être un brouillon.

<sup>19</sup> Le recto du 1er feuillet n'a pas été numérisé.

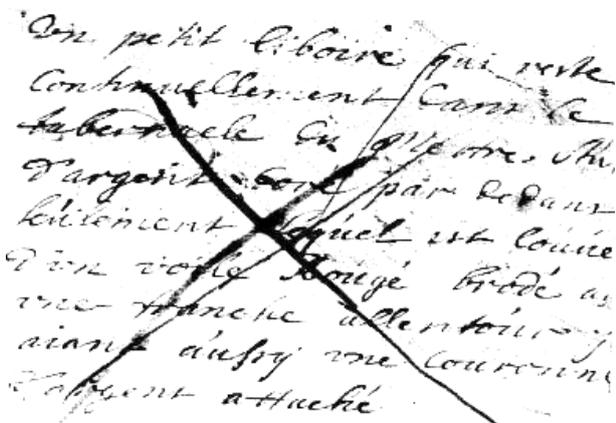
<sup>20</sup> La 1<sup>ère</sup> page n'a pas été numérisée.

a) Succède à ce premier registre pour les baptêmes, un registre coté et paraphé. Le paraphe est toujours de F Dercourt.

Le feuillet numéroté 1 et le recto du feuillet 2 n'ont pas été numérisés. **Il n'est donc pas possible de dire s'il comportait un préambule**, ce qui semble probable puisqu'il est coté et paraphé.

Le verso du feuillet 2 et le feuillet 3 (recto-verso) comportent une liste d'objets en argent servant aux offices. Tous les éléments de cette liste sont barrés. S'ensuit un baptême de septembre 1708 (R 010 v4G).

On trouve alors un titre indiquant l'ouverture d'un registre le 22 octobre 1701 (v 4D). Les baptêmes vont être enregistrés sur ce registre jusqu'au 25 février 1714 (feuillet 425) sans davantage de préambule.



Élément de la liste d'objets (R 010 v 3G)

b) Le registre de baptême suivant commence peu avant le 6 mars 1714, la première page n'ayant pas été numérisée. Ce registre n'est ni coté, ni paraphé.

c) Il en est de même pour le registre suivant 1734-1737.

**4.1.3 REGISTRES DE MARIAGE SUIVANTS**

AC numérisés  
R 011  
v 605<sup>22</sup>-791 : M 28 mai 1709 – 20 août 1726  
v 796 - 928<sup>23</sup>: M 20 août 1726 -14 mars 1737

<sup>21</sup> Le verso de la dernière page et la page suivante n'ont pas été numérisés (mars 1737). Ces pages sont numérisées dans la collection départementale (R 025).

<sup>22</sup> Le recto de la première page n'a pas été numérisé.

<sup>23</sup> Le recto de la dernière page n'a pas été numérisé.

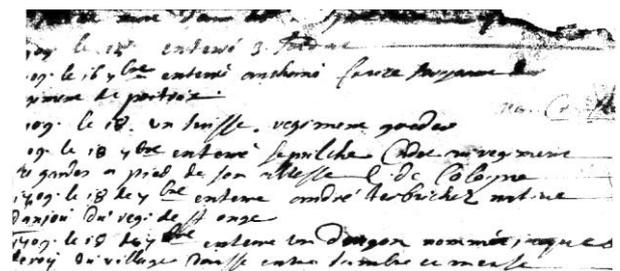
La première page non numérisée du registre 1709-1726 pouvait contenir un titre donnant la date d'ouverture du registre. Ce registre n'est ni coté, ni paraphé.

Le registre 1726-1737 commence par un titre indiquant un début le 20 août 1726. Il n'est ni coté, ni paraphé.

**4.1.4 REGISTRES DE SEPULTURE SUIVANTS**

AC numérisés  
R012  
v 265<sup>24</sup>-456 : S 10 octobre 1709 - 16 septembre 1727  
v 457-458 : S septembre-novembre 1709 (militaires)  
v 463<sup>25</sup>-590 : S 16 septembre 1727 - 23 mars 1737

La première page non numérisée du registre 1709-1727 pouvait contenir un titre donnant la date d'ouverture du registre. Ce registre n'est ni coté, ni paraphé. Les deux dernières pages sont écrites en prenant le registre à l'envers et concernent des militaires.



Début du registre concernant les militaires (R 012 v 458)

**4.2 CONTENU DES ACTES**

**4.2.1 BAPTEMES 1694 - 1737**

a) Après le PV de cote et paraphe, le premier registre 1694-1701 commence par un titre indiquant un registre ouvert au 1<sup>er</sup> de l'An 1694. Les premiers **actes de baptême** de cette année (jusqu'au 13 février compris) sont des copies d'un autre registre qui couvrait la période août 1691 -

<sup>24</sup> Le recto de la première page n'a pas été numérisé.

<sup>25</sup> Le recto de la vue 463 contenant un préambule que l'on aperçoit par transparence n'a pas été numérisé.



b) Les actes commençant en 1701 sur le second registre sont signés par J. C. Bera, puis par Jean Joseph Moreau et Jacques Legrand. En janvier 1714, A. Heam revient, mais cette fois comme curé de St-Jacques et doyen de chrétienté

☺ On trouve en mars 1703 le baptême d'un enfant illégitime dont le père est déclaré par la mère. Un billet ajouté dans le registre indique que cette personne s'est mariée avec la mère en juillet 1717 et a reconnu l'enfant comme légitime.

nota que ledit Pierre Rouffiau a épousé Marie  
noël fous nié a St gerij de waldmeiennes le 17 de  
inlle 1707. et a reconnu pour <sup>son</sup> légitime enfant  
Pierre François Rouffiau. en foy a quoi il a  
signé avec <sup>moi</sup> le vingt deuxiesme de inlle 1707.  
Pierre Rouffiau  
J. Legrand prêtre  
et inlle St Jacques

Billet de 1717 ajouté à l'acte de 1703 (R 010 v 35)

Les enfants illégitimes, enfants de soldat, sont très nombreux. Le **serment** par lequel la mère désigne le père d'un enfant illégitime est mentionné courant 1706. Certains pères soldats reconnaissent leur enfant (1719, R 010 v 565, puis plus tard 1727, v 858).

Pendant la période 1708-1714, de nombreux baptêmes touchent l'entourage de l'électeur de Cologne réfugié à Valenciennes.

☺ Une abjuration de l'hérésie de Luther est notée en 1712 (v 354).

à un mil sept cent onze le quatorze Decembre 1711  
J. Legrand prêtre de cette paroisse de St Jacques e Waldmeiennes  
d'arras fous honne ai baptisé le fils né, le onze dudit mois  
hors le mariage d'une femme nommée laou  
et déclaré par serment estre des œuvres de Jean  
de laitre capitaine au regiment de chavaliers  
de condition libre: auquel on a imposé le nom de  
Louis Joseph: le parrain fut Louis Paul de  
maresse capitaine de même condition  
du parrain  
de la marseille prêtre

1776  
par l'autorité de Messieurs Duellay  
les mots fils légitime de Jacques  
Bernelle et d'Anne Joseph Desoas  
sur le onze dudit mois, et sont  
substitués a ceux, sur le onze dudit  
mois hors le mariage d'Anne  
Desoas comme matière laquelle a  
relaxé par serment estre des  
œuvres de Jean de laitre capitaine  
au regiment de chavaliers de  
l'Etat et ce dans l'acte et  
sur l'enregistrement du 14  
sept 1711. et a cet acte  
ait a Valenciennes le 17. d'oct  
1776. J. Legrand

Acte de baptême d'un enfant illégitime né d'une femme mariée en 1711 (R 010 v 333). L'acte cite le nom du père déclaré sous serment. Une sentence de 1776 le déclare enfant légitime du mari de la mère.

Desgrossiter  
 L'an mil sept cent douze le 354  
 quatorzième jour de juin à la paroisse de  
 Saint-Jacques de la Chapelle de Bragnette par son Alt. Electorale  
 de Cologne le fils légitime même en légitime mariage  
 de Nicolas Comte Desgrossiter. et la suite de son  
 A. C. C. C. et de Marie Françoise Grosier sa femme  
 Joseph Comte Desgrossiter  
 François C. Desgrossiter curé de St Maurice  
 et messe habitant de la paroisse auquel on a im-  
 posé le nom de Joseph-Éléme Marie François  
 le parrain Martin fils son Alt. Electorale  
 de Cologne la marraine Madame la Comtesse  
 de St Maurice.

Acte de baptême de juin 1712. Le célébrant et parrain est l'électeur de Cologne (R 010 v 357)

L'an mil sept cent douze le 354  
 de may ie sabbat le grand jour et légitime de  
 se sagesse en Walloniennes diocèse. J'auras mes  
 la permission de Monseigneur Archevêque de  
 Liège et celle de Monsieur Comte de Sion  
 Curé de ladite paroisse et Doyen de Chroptonnelle  
 au diocèse d'arras et le abbé Casseine  
 curé de l'excommunication par elle encourue  
 par l'hérésie de Luther. impétrée du Sr.  
 clerc de Caloni et de l'aveu de ses collègues  
 qui ont signé avec moi  
 Catherine Fumand  
 le grand jour  
 le vic. de St Jacques

Acte d'absolution de l'excommunication encourue par l'hérésie de Luther en 1712 (R 010 v 354)

c) Le troisième registre de baptême commence en 1714.

déclarer le père d'un illégitime. En avril 1717, un acte de donne ni le nom du père, ni celle de la mère.

**Enfants illégitimes**

C'est en 1716 que l'on voit apparaître le serment fait par la mère devant la sage-femme pour

L'an mil sept cent seize le vingt deux de novembre ie m<sup>r</sup> Francois Joseph moine m<sup>r</sup> et vicair<sup>e</sup> de cette paroisse de St Jacques en vertu d'ordres d'arrest<sup>es</sup> ie. soubsignés ai baptisé le fille née le mesme jour hors de mariage de marie anthoinette patin fille libre de cette paroisse laquelle a déclaré par serment a une s<sup>te</sup> sage-femme juramentée estee des curés de son mari qu'on l'a de son <sup>de son</sup> regim<sup>en</sup> de sonp<sup>er</sup> qui en quel on n'a employé le nom de Michel. Le parrain fut Michel haddoin le m<sup>r</sup> moine magricotte Regim<sup>en</sup> de sonp<sup>er</sup> MICHEL DEAN DOUIN de la m<sup>r</sup> moine H. Bouman p<sup>re</sup>

Acte de baptême d'un illégitime le 22 novembre 1716 (R 010 v 497)

☺ En septembre 1718, on baptise un enfant dont le père assure avoir été marié à Mons par l'aumônier du régiment. Il en a obtenu un certificat qu'il a perdu ayant été fait prisonnier en Espagne.

Le registre se termine par un baptême de juin 1734. Un extrait d'une sentence de l'official du diocèse en 1749 modifie les noms des parents dans l'acte de baptême d'un illégitime baptisé en 1732 (v 1095).

A partir de janvier 1720, les **paroisses d'origine du parrain et de la marraine** sont indiquées.

☺ Il est suivi d'une ordonnance de 1749 (R 010 v 1095) modifiant le nom des père et mère d'un enfant illégitime né en 1732 et légitimé par le mariage de ses parents en 1733. L'acte de baptême modifié est le suivant (v 1020) :

En 1734, on observe encore un seul acte pour deux enfants jumeaux (v 1094). Et la déclaration du père d'un enfant illégitime se fait toujours par serment de la mère rapporté par la sage-femme ou le chirurgien (v 1092).

Rectifié et corrigé par  
ordre de l'official de  
ceux novembre 1749

Dufour  
illég  
l'ordonnance est ad fin  
de ce registre

Legitimé par mariage  
de ses père et mère célèbre  
à St-nicolas de ceux  
août 1753.

l'au mil sept cent vingt deux le huit trois prieres  
Jacques Legrand - parrain de la paroisse de St-Jacques  
sousigné au baptême le fils né le jour précédent hors le mariage  
de <sup>veine francoise Bernard</sup> Jeanne <sup>veine francoise Bernard</sup> laquelle a déclaré par serment estre des accouchée  
Dufour  
Jacques <sup>veine francoise Bernard</sup> tous deux libres et de la paroisse de St-nicolas  
la dite Jeanne <sup>veine francoise Bernard</sup> est réfugié dans le pays de France  
Couches auquel on a imposé le nom de Bernard Joseph, le parrain  
de son père et mère célèbre de la paroisse de St-nicolas de ceux  
août 1753. Les deux de cette paroisse lesquels ont déclaré ne savoir et ont mis  
leurs marques  
Gusson Vicair de St-Jacques  
l'au mil sept cent vingt deux le huit trois prieres

Acte de baptême d'un illégitime en 1720 (R 010 v 1020). La mère de St-Nicolas est venue faire ses couches à St-Jacques. Les paroisses d'origine du parrain et de la marraine sont indiquées.

- |   |  |
|---|--|
| a) Le contenu du quatrième registre 1734 -1737 ne présente pas de différences sensibles avec le précédent. Toutes les informations qui seront | demandées par l'édit de 1736 et mis en application en 1737 sont présentes. |
|---|--|

l'au mil sept cent trente six le vingt trois janvier  
je me suis vuant Couibel vicair de cette paroisse de St  
jacques sousigné au baptême le fils né le même jour  
hors le mariage de Charlotte Fedaut laquelle a  
déclaré par serment estre des amies de Jean Philippe  
Dupleffis - soldat suisse au Regiment de Compiègne  
compagnie de Monsieur de Lonier tous deux libres auquel  
on a imposé le nom de Pierre Joseph le parrain a été  
Pierre Joseph prêtre de la paroisse de St-Jermain  
La marraine Marie Petronille Joseph Legrand de  
cette paroisse lesquels ont signé avec moi  
Jean Philippe Dupleffis père Joseph prêtre  
Marie Petronille Joseph le grand

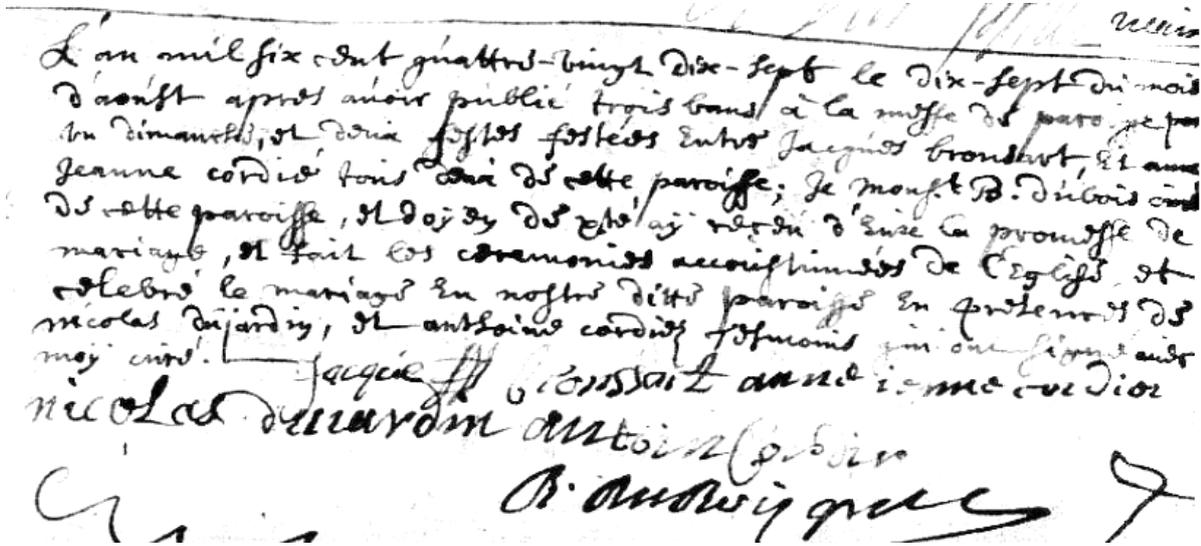
Acte de baptême d'un enfant illégitime en 1736 (R 011 v 49). Le père, soldat suisse, est présent. Les paroisses d'origine des parrain et marraine sont indiquées. Il n'est pas dit que le serment a été fait devant la sage-femme. Peut-être la mère a-t-elle accouchée sans son service. Un acte du 18 février 1738 indique bien un serment devant la sage-femme (v 85).

4.2.2 MARIAGES 1694 - 1737

Comme pour les baptêmes, les six premiers **actes de mariage** ont été recopiés depuis le registre précédent (qui lui existe) pour couvrir toute l'année 1694. A. Bardoux indique les noms de ceux qui ont signé ou mis leur marque. Le papier n'est pas très bon : on voit par transparence le recto

de la feuille. A partir de mai 1694, on laisse une marge à gauche de l'acte où est écrit le nom de l'époux.

Le contenu de l'acte n'est pas modifié. La paroisse d'origine des témoins n'est pas donnée. A. Bardoux signe son dernier acte en juin 1695.



Acte de mariage de 1697 (R 009 v 513)

A partir de 1698, la **profession des conjoints** est indiquée avec une certaine constance. Après mars 1707, on ne le fait plus.

De novembre 1718 (v 706) à février 1719 (v 707), puis à partir de février 1720, on indique le **nom des parents des contractants** (ou celui d'un premier époux décédé).

Quand le marié est militaire, et ceci est très fréquent en ce début du XVIIIe siècle, son grade et son régiment sont toujours indiqués. L'autorité militaire donne son accord pour le mariage des soldats (1719, R011 v 709 ; 1720, v 711 ; 1734, v 882).

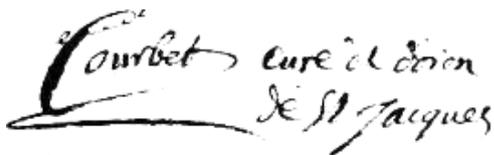
C'est en mars 1720 et jusque mai 1723 que les paroisses de St-Vaast et St-Jacques furent réunies. Les célébrants se disent de la paroisse St-Vaast St-Jacques.

L'an mil sept cent vingt le huitième mai après la publication des  
 trois bans de mariage faite à la messe paroissiale par un dimanche  
 et deux fêtes entre jean baptiste duval fils de jean, et de jean  
marie catharine cauchin de la paroisse de notre dame la grande d'une  
 part et marie anne mainval fille de jean bebbin et de  
marie anne gruyon d'autre part de cette paroisse je ette A.  
 heam curé de cette paroisse St. Vaast et St. Jacques à  
 Valenciennes diocèse d'Arras et doyen de chrétienté au district  
 de Arras soussigné ai reçu d'eux les promesses et consentement de  
 mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale et ai fait les  
 cérémonies accoutumées et célébré le dit mariage dans notre église  
 paroissiale en présence de jean baptiste debaire et de philippe  
joseph duval témoins qui ont signé avec moi curé soussigné  
jean baptiste duval marie anne jean Baptiste De Bay  
philippe joseph duval jean

Acte de mariage de mai 1720 (R 011 v713)

En 1734, le curé et doyen Adrien Courbet (qui avait succédé au curé A. Heam en juin 1731) comme ses vicaires indiquent **les paroisses d'origine des témoins**, ce qu'on ne fera plus après fin 1735. Les conjoints venant d'autres paroisses doivent produire un **certificat de liberté** (janvier 1736, v 906).

⊖ Un acte de janvier 1735 rappelle l'abjuration du conjoint sergent au régiment de Suisse (v 892). Dans un acte de juin 1735, les époux reconnaissent un enfant de huit mois *en provenance de leurs œuvres* (v 897).

  
 Courbet curé et doyen  
 de St Jacques

Signature du curé et doyen de chrétienté au district d'Arras Adrien Courbet (1734, v 884)



Signature du vicaire Pierre Vincent Courbet (1733, v 875). Il deviendra curé de S-Vaast-la-haut en novembre 1736.

En 1735, le vicaire Pierre Vincent Courbet ajoute **l'âge des contractants**. Quand il rédige l'acte, le curé donne plus d'informations que ses vicaires ou clercs (février 1736, v 908 : date des bans, nom de la rue où habitent les conjoints et témoins). La personne qui rédige l'acte n'est pas toujours celle qui le signe.

On voit apparaître parfois la présence de **quatre témoins** pour les mariages. Ce ne sera systématique qu'à partir de janvier 1737 avec le nouveau vicaire Pierre Joseph Dominique Durieux. Dès lors, on indiquera volontiers **la parenté des témoins avec les conjoints** ainsi que la **profession des témoins**.

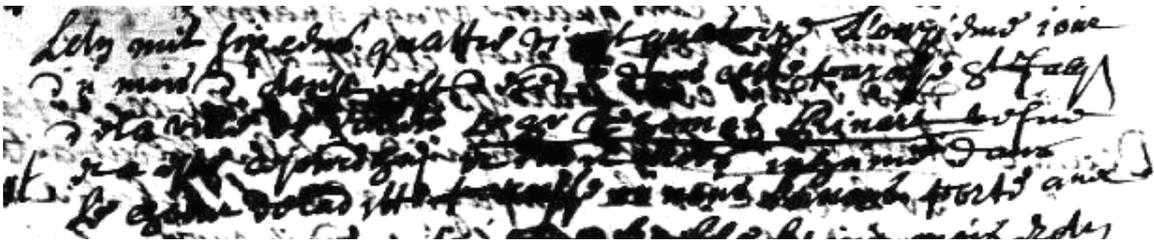
celebre a dit mariage en presence de pierre jacque joseph fariau  
 pour du marie, de cette paroisse mercier de profession, de  
 dominique mailliot oncle de la marie, mercier de profession  
 habitans de cette paroisse de louis joseph chevalier mercier de  
 profession de la paroisse de St nicolas: et philippe moniez mercier  
 de profession lesquels ont signés. p. a. i. fariaux  
 marie anne joseph courroux

Extrait d'un acte de mariage de février 1737 (R 011 v 925) : les quatre témoins sont nommés avec leur profession, paroisse d'origine et parenté avec les mariés.

4.2.3 DECES 1694 - 1737

Sur les actes de décès de l'année 1694 et suivantes, retour du vicaire Bardoux : la **parenté** (nom du mari pour une femme mais aussi de l'épouse pour

un homme ; nom des parents pour un enfant) et souvent l'**âge** sont de nouveau indiqués. La profession n'est plus indiquée. La qualité du papier rend les actes difficiles à lire.



Exemple d'acte difficile à lire (11 août 1694, R 012 v 143)

Le nouveau vicaire Vandeville signe les actes en mars 1695 : seules **les dates de décès et d'inhumation**, le **lieu d'inhumation** (église ou cimetière) et le **nom, prénom du défunt** sont

précisés (beaucoup de noms en blanc), plus le grade d'un militaire (*sous-lieutenant dans le régiment Lionois, soldat suisse*) ou la paroisse de naissance d'un étranger.

v novembre 1695

L'an mil six cent quatre vingt quinze le sept  
de novembre est decédé en cette paroisse St Jacques  
de la ville de vatten m<sup>r</sup> André Bardoux grand  
clerc de cette eglise et a esté inhumé en cette  
eglise de la dite paroisse, on nous l'a porté avec  
les ceremonies accoutumées de l'eglise le jour mesme  
et on qu'on fut, auquel onnoye et enterrement  
ont assisté ses parents et amis. en foy de quoy j'ai signé  
le novembre 1695

Acte de décès du grand clerc André Bardoux en novembre 1695 (v 157)- Il sera remplacé par J. F. Rara.

Le grand clerc J. F. Rara ajoute le **nom du mari** d'une défunte parfois l'**âge** et la **profession** en 1696. En avril 1698, avec le nouveau vicaire Vanopstal, on peut trouver plus volontiers la mention du **nom du conjoint** (ou du **père d'un enfant**). Mais ces informations deviennent rares au tournant du siècle.

Une note indique du 5 janvier 1694 au 25 10<sup>e</sup> 1699 429 actes (v 179).

A partir de fin 1703 et début 1704, de nombreux actes se réduisent à deux lignes, sans signature du célébrant, peut-être à cause de l'absence de cérémonies. Parfois, le nom du défunt est laissé en blanc. Un enfant est souvent déclaré comme *l'enfant de (identité du père)*. Le nom du conjoint du défunt est bien rare.. Cette période marque le début de la guerre de succession d'Espagne. Le surcroît de décès dans cette période contraignit les rédacteurs à indiquer moins d'informations dans les actes. Le nouveau vicaire J. C. Bera ne signe plus tous les actes

Les actes de décès des militaires sont mêlés à ceux des paroissiens. Et ils sont nombreux (1712). On essaie de donner leur **paroisse d'origine**. Ils viennent de toute la France et d'ailleurs. Ils décèdent parfois à l'hôpital royal. Les officiers sont inhumés dans l'église, les soldats au cimetière. Leurs surnoms (pseudonymes) sont donnés : bienvenu (v 298), belle humeur (v 308).

Beaucoup de personnes des villages voisins (Somain, Thiant, Prouvy, Onnaing) décèdent aussi. Villars remporte la bataille de Denain le 24 juillet 1712.

ANNÉES.	NAISSANCES.	MARIAGES.	DÉCÈS.
1700	168	36	76
1701	152	27	54
1702	144	19	43
1703	138	36	69
1704	157	34	99
1705	125	26	86
1706	181	25	181
1707	205	40	171
1708	200	40	212
1709	227	44	450
1710	147	46	269
1711	240	56	312
1712	229	68	281
1713	169	71	147
1714	196	40	148
1715	172	36	123

Tables dressées pour St Jacques par Emile Clément (1849)

⊖ A partir de 1708, on trouve l'inhumation de personnes liées à l'électeur de Cologne (1709, v 259, un brigadier dans les troupes, un maître de logis sur la garde des carabiniers de SAS Electeur de Bavière ; 1712, v 300, fou de son altesse ; 1712, v 304 : trois domestiques de son altesse ; 1714, v 323, son cuisinier de bouche).

A partir de 1717, on peut trouver de nouveau le nom du **conjoint du défunt** et après 1719, ceux des **parents d'un enfant**. L'âge est noté à partir de fin janvier 1720. Il en est ainsi jusque mars 1737.

Idem en juin 1709 pour une fille du comte de Diesbacq (Diesbach) (v 352).

⊖ Un papier volant inséré dans le registre (v 160) repérait l'oubli d'une inhumation en août 1696.

*Le 17<sup>me</sup> an mil sept cent trois le onzième octobre seada dans cette paroisse  
 Elisabeth Merdin jeune fille du sieur Guillaume Merdin et fut enterree dans  
 l'eglise la douzième dudit mois en nous l'avons portée avec les ceremonies  
 de l'eglise auquel convoi et enterrement ont assiste les parents  
 et amis en foi de quoi j'ai signé* *J. Berra prêtre*

*L'an mil sept cent trois le vingt et unième octobre seada dans cette paroisse  
 Philippe Joseph Guillard et fut enterre le vingt deuxième*

*L'an mil sept cent trois le quatrième novembre seada dans cette paroisse  
 et fut enterre le cinquième*

Actes de décès d'octobre 1703, le 3ème sans le nom du défunt. Les actes ne sont tous pas signés (v 200).

*mojeaux*  
 L'an mil sept cent dix huit le quinze de decembre 1718  
 seada dans cette paroisse andré joseph mojeaux et fut inhumé  
 le jour dudit mois dans le cimetiè avec les ceremonies accoustées  
 de l'eglise *J. Berra prêtre*

Acte de décès d'un enfant en 1718 sans âge ni nom des parents (v 348)

*Deroussan*  
 L'an mil sept cent dix neuf le vingt neuvième juillet 1719 seada  
 dans cette paroisse Joseph Deroussan enfant de Louis et  
 de Marie Françoise Deroussan et fut inhumé le premier dudit mois  
 dans l'eglise avec les ceremonies accoustées de l'eglise  
*L. de Roman prêtre*

Acte de décès d'un enfant en juillet 1719 avec le nom des parents mais pas l'âge (v 352)

*anne  
 Joseph  
 aramberque*  
 L'an mil sept cent trente sept le septième de mars 1737 seada  
 dans cette paroisse anne Joseph aramberque âgée de cinq semaines  
 fille de Jacques Joseph et de Marie Anne Delbar et a été inhumée  
 le jour suivant dans le cimetiè avec les ceremonies accoustées  
 de l'eglise auquel convoi et enterrement ont assiste les parents et amis  
 en foi de quoi j'ai signé *J. Berra prêtre de St Jacques*

Dernier acte de décès du registre en mars 1737 (v 590)

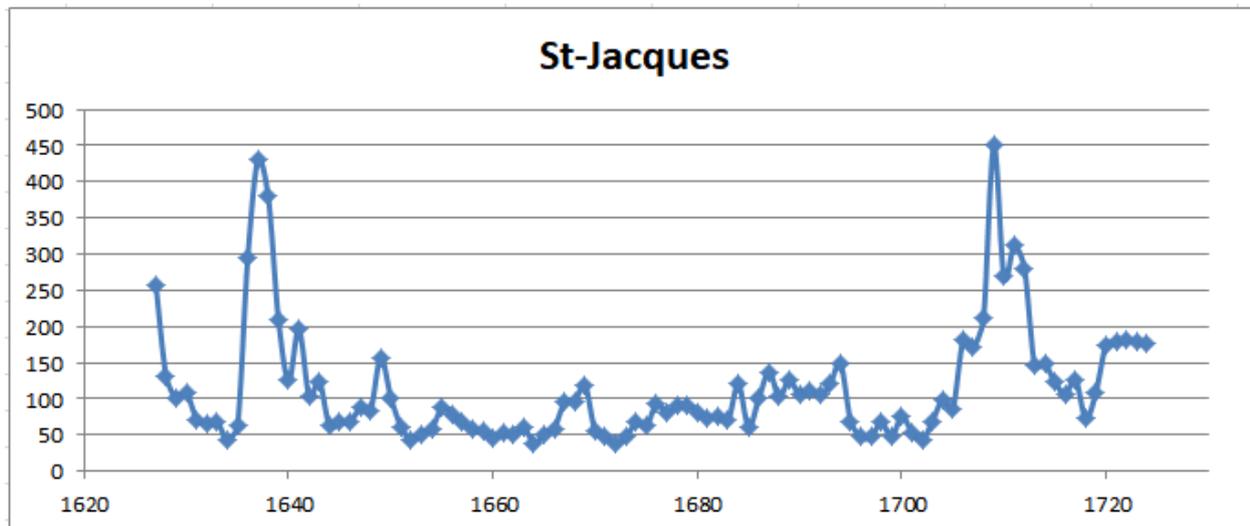


Diagramme donnant le nombre de décès au XVIIe et premier quart du XVIIIe siècle. La première grande pointe correspond à un épisode de peste, le second à la guerre de succession d'Espagne. Les plus petites pointes correspondent aussi à des ravages de maladie contagieuse ou de guerre.

## 5. LES REGISTRES PAROISSAUX DE 1737 JUSQUE 1792

AC numérisés

R 011

v 95-306 : B 2 avril 1737 - 28 février 1739<sup>26</sup>

v 1066-1109 : M 30 avril 1737 - 7 janvier 1738

v 933-1064 : M 10 février 1738 - 26 juillet 1741

R 012

v 595-816 : S 4 avril 1737-1741 (plus deux baptêmes de 1737 mis là par erreur v 618-619)

AD

R 025 v 424-1603 : B 2 avril 1737 - 10 août 1749

R 026 v 2-1362 : B 11 août 1749 - 1778

R 027 v 2 - 603 : B 1<sup>er</sup> janvier 1779 - 17 décembre 1792

R 028 v 2-1309 : M 30 avril 1737 - 27 décembre 1791

R 029

v 3-1362 : S 1737-1772

R 030

v 2-559 : S 1773 - 30 décembre 1791

v 560-605 : S 2 janvier 1792 - 19 décembre 1792

### 5.1 ORGANISATION DES REGISTRES

\* Comme déjà dit, la collection communale est numérisée jusque 1741. La collection départementale commence en 1737 d'où un certain recouvrement.

\* Dans la collection communale, en avril 1737, de nouveaux registres - plus petits - sont mis en place. N'est plus inscrit qu'un acte de baptême ou de décès par page ; un acte de mariage prend deux pages.

Conformément à la déclaration du roi du 9 avril 1736 enregistré au Parlement de Flandres le 12 septembre, ils sont cotés et paraphés, ici par un échevin commis par le Magistrat, comme il est précisé dans un procès-verbal manuscrit réalisé pour chaque type d'acte pour l'année 1737 et qui rappelle l'édit.

<sup>26</sup> La page suivante qui comprend deux actes n'a pas été numérisée mais son pendant se trouve dans la collection départementale.

*Préambule aux actes de baptême de 1737*  
 L'an mil Sept cent Trente Sept le  
 vingt huitième jour du mois de Mars  
 Sous le sceau commun par M. le  
 Magistrat de cette ville de Valenciennes  
 nous en Conseillers de la Cour de  
 Roy du neuf avril dernier enregistré au  
 Parlement de France le douze en  
 Concernant la forme de tenir les registres  
 des baptêmes, mariages et sépultures des  
 paroisses, cotes et paraphés lesdits registres  
 en tous les feuillets au nombre de  
 quatrevingt six compris le présent et pour  
 servir à l'enregistrement des baptêmes  
 de la paroisse de St Jacques surant le  
 cours de la présente année fait au  
 Valenciennes les jour mois et an que  
 D'ou. P. Daquin Secrétaire

Préambule aux actes de baptême de 1737  
 (R 011 v 95)

Ce procès-verbal est ensuite répété en janvier 1738 sur de nouveaux registres. Le rédacteur (curé ou vicaire) a continué sur ces registres jusqu'au 3 mars 1739 pour les baptêmes (mais les deux derniers n'ont pas été numérisés), 1741 pour les mariages et décès. Les registres s'arrêtent là pour la partie numérisée de cette collection.

\* Dans l'autre collection – la départementale – qui est complète jusque 1791 pour les mariages, 1792 pour les baptêmes et sépultures, de nouveaux registres sont créés, cotés et paraphés, mais à des dates très fluctuantes. Par exemple, 3 mars 1739, 1<sup>er</sup> juillet 1740, 11 décembre 1741, avril 1743, 13 mars 1747, 1<sup>er</sup> août 1749.... pour les baptêmes (le 1<sup>er</sup> registre des baptêmes est très abimé au début), 6 janvier 1743, 1 septembre 1746, 2 janvier 1750 pour les décès. Un préambule manuscrit précède les actes. Le registre de baptême pour 1737 est fort abimé.

*Préambule aux actes de baptêmes de 1737*  
 L'an mil sept cent  
 jour du mois de Mars  
 par Messieurs du Magistrat  
 Valenciennes nous en Conseillers  
 Déclaration du Roy du neuf avril  
 Registres au Parlement de France  
 Concernant la forme de tenir  
 Registres des baptêmes, mariages et  
 des paroisses, cotes et paraphés le présent  
 Registre en tous les feuillets au nombre  
 quatrevingt six compris le présent et pour  
 servir à l'enregistrement des baptêmes  
 de la paroisse de St Jacques surant le  
 cours de la présente année fait au  
 Valenciennes les jour mois et an que  
 D'ou. P. Daquin Secrétaire

Préambule aux actes de baptêmes de 1737  
 (R 025 v 424)

Au lieu de biffer les feuillets restés blancs en fin d'année, le curé utilise les feuillets paraphés jusqu'au dernier : les registres peuvent alors couvrir plusieurs années.

De temps en temps, mais pas du tout à la fin de chaque année, il est indiqué que le doyen de St-Jacques a fait estre le registre en le présentant au greffe. Par exemple le 22 janvier 1738 ou le 5 mars 1757 pour un registre de baptêmes se terminant en août 1749 !

L'article de la déclaration de 1736 indiquant la fourniture de nouveaux registres chaque année et leur transport au greffe n'a donc pas été strictement observé.

A partir de 1753, les registres sont paraphés et cotés année par année. Un procès-verbal rappelle toujours les ordonnances d'avril 1736. Les registres sont plus grands et on inscrit plusieurs actes par page. Ils ont été apportés au greffe civil en janvier 1788.

Nous Jean Francois Joseph Camery  
 ancien Lieutenant Brevon de la ville  
 de Valenciennes avons cette et paraphrasé  
 le present registre contenant quatrevingt  
 quatre feuillets compris le present et  
 le dernier pour en consequence des  
 ordonnances du roy du neuf avril 1736  
 servir a l'enregistrement des sépultures  
 de la paroisse de St Jacques en l'abbaye  
 a Commenches ce jourd'hui premier  
 avril mil sept cent cinquante trois  
 fait a Valenciennes le jour mesme  
 que dessus J. Camery

Préambule du registre des sépultures à partir  
 du 1<sup>er</sup> avril 1753 (R 029 v 848)

L'encre bave souvent sur le papier.

Le 7<sup>me</sup> jour du mois de novembre l'année mil sept cent soixante trois le vingt quatre octobre  
 a dix heures du matin est decédé en cette paroisse  
 au debut a nourrice a la charge de l'hospice general  
 de Valenciennes le sieur Joseph Lefebvre fils de Joseph fruitier de la  
 paroisse et de Marie Françoise femme âgé de quatre  
 ans et demi lequel fut inhumé le lendemain en l'église  
 paroissiale de son pays qui a été me fait par ecrivain  
J. C. J. Lefebvre de Valenciennes

Acte de décès en 1773 (R 030 v 27)

Le 7 août 1791, le curé réfractaire Delangle et ses vicaires Breuvart, Vagnaigne cèdent leur place au curé jureur Bouchez et à son vicaire Antoine Pluchart. On ne constate pas de modifications dans le contenu des actes.

Les actes de mariages de 1792 ne figurent pas dans la collection départementale. Ils existent dans le registre n° 177 de la Bibliothèque de Valenciennes avec les baptêmes et sépultures.

Chaque acte de début janvier 1792 pour les registres de baptêmes et de sépultures est une copie collationnée conforme au registre reposant à la paroisse par le vicaire P.F.G. Defontaine qui signe pour l'absence du curé : les registres de la collection communale débordant sur janvier 1792, le rédacteur des actes a choisi de les recopier pour avoir une année 1792 complète dans la collection communale.

Le 19 décembre 1792, le maire, rappelant les dispositifs de la loi du 20 septembre 1792, fait faire l'inventaire des registres paroissiaux, clôt les registres courants et les fait porter à la municipalité.

Le 19<sup>me</sup> jour du mois de décembre l'année mil sept cent quatre vingt deux  
 le maire de la ville de Valenciennes a fait faire l'inventaire des  
 registres paroissiaux et les a fait porter à la municipalité  
 par le sieur J. C. J. Lefebvre de Valenciennes  
 fait a Valenciennes le 19<sup>me</sup> jour de décembre  
 mil sept cent quatre vingt deux  
 le Maire J. C. J. Lefebvre  
 le Secrétaire J. C. J. Lefebvre

Clôture du registre des baptêmes (R 027 v 603)

5.2 CONTENU DES ACTES

Quant au contenu des actes, on était arrivé avant la date d'application de l'édit (avril 1737) à ce que cet édit demandait. On ne trouvera donc pas immédiatement de modifications.

5.2.1 LES BAPTEMES

Le contenu est inchangé. On n'a toujours pas la profession des parrain et marraine (sauf s'il est militaire ou notable). Le **domicile des parents** (rue) du baptisé est précisé... durant avril 1737 seulement. A partir des années 1760, la **parenté du parrain et de la marraine avec le baptisé** peut être indiquée (auparavant, cette mention était exceptionnelle).

On rencontre beaucoup d'enfants illégitimes dans les années qui précèdent la Révolution. Courant 1791, le vicaire n'indique plus la **profession des parents**.

avril 1734  
 L'an mil sept cent trente quatre  
 Le dixième sous du mois d'avril  
 je m<sup>re</sup> Pierre Joseph Dominique  
 curé de cette paroisse  
 fait signer et baptiser le fils né le  
 même jour en légitime mariage  
 de Jacques Joseph Caffari blanchi  
 fer de sa profession de menuisier  
 qui s'écrit et de basbe le grand  
 le père et mère au quel on a  
 imposé le nom de Antoine Joseph  
 le parrain a été Antoine le grand  
 la marraine Marie Therese Guiz  
 tous deux de cette paroisse lesquels  
 ont signé avec moi  
 D<sup>ni</sup> parrain D<sup>ni</sup> parrain  
 D<sup>ni</sup> marraine D<sup>ni</sup> marraine  
 de la f<sup>me</sup> madame  
 J. Durand curé de St Jacques

Acte de baptême du 2 avril 1737 (R 011 v 95)

L'an mil sept cent soixante et un le premier  
 jour de février je curé de St Jacques ai baptisé un  
 garçon et une fille né le jour précédent, le fille  
 a neuf heures du matin et le garçon a neuf heures  
 du soir en légitime mariage d'Arnould Moreau  
 charpentier et de Jeanne Joseph Fival leurs père  
 et mère habitans de cette paroisse au garçon on a  
 imposé les noms d'André Joseph le parrain a été  
 André Joseph Gheux la marraine a été Marie  
 Joseph Merleau tous deux de la paroisse de St Jean  
 en ville a la fille on a imposé les noms de Marie  
 Rosalie Joseph le parrain a été Pierre Suisse de  
 la paroisse de St Gerj la marraine a été Angéline  
 le sieur grand mère de l'enfant le père présent a  
 dit ne savoir écrire et les autres avec le parrain  
 du garçon a signé  
 J. Durand curé de St Jacques  
 P. parent ou de St Jacques

Acte de baptême du 1 février 1761 (R 026 v 752)- Le nom de l'enfant est répété en marge.

L'an mil sept cent soixante dix neuf le onze  
 février je curé de St Jacques ai baptisé le fils né  
 Le même jour a dix heures du matin en légitime  
 mariage d'Augustin Klose musicien au régiment de  
 Lorraine dragons, et de Catherine Koenig les père et  
 mère habitans de cette paroisse, au quel on a imposé  
 le nom de Michel Elisabeth. Les parrain et marraine  
 furent Michel Maquet musicien au dit régiment  
 et Elisabeth pensée attachée au dit régiment tous  
 deux de cette paroisse Lesquels ont signé

Klose. Maquet. parrain  
 Maubré le curé de St Jacques  
 Acte de baptême du 11 février 1779 (R 027 v 5)  
 La profession du parrain et celle de la marraine  
 liées à l'armée sont ici indiquées.

Enfants illégitimes

Jusque 1756, l'acte mentionnait le nom du père  
 indiqué par la mère dans sa déclaration devant  
 la sage-femme (5 février 1756, v 564). La  
 grande nouveauté, vers 1762, c'est que le nom  
 du père donné par la mère dans sa déclaration  
 n'est plus indiqué dans l'acte de baptême si le  
 père ne vient pas reconnaître l'enfant.

L'an mil sept cent soixante deux le douze du mois de  
 février je curé de St Jacques ai baptisé le fils né le même jour  
 lors du mariage de Marie Philippe Desmelle fille libre  
 de cette paroisse laquelle a déclaré au mariage par le  
 sieur Joseph Fumeau juré de cette ville que son enfant  
 provenir des œuvres d'un quelqu'un qui est inconnu  
 à elle sans autres. On a imposé au dit enfant les noms  
 d'André Joseph. Le parrain a été André le clerc de  
 St Gerj de St Nicolas de la paroisse de Marie Joseph  
 Robert de cette paroisse lequel a déclaré de la sage femme  
 ont déclaré ne savoir écrire. Les parrain de l'enfant  
 au quel on a imposé le nom d'André le clerc de  
 St Gerj  
 L. S. Frannin prêtre vicaire de  
 St Jacques

Baptême de 1762 (R 026 v 797)

Entre les deux dates, on trouve beaucoup de  
 noms du père en blanc, sans qu'on sache si c'est  
 parce que la mère n'a pas voulu donner de nom  
 ou si c'est parce que le rédacteur n'a rien voulu  
 mettre, le père n'étant pas présent. Ou encore de  
 père inconnu.

paroisse laquelle a déclaré à sa mère par sa  
 femme juré de cette ville que son enfant provenir  
 des œuvres de son père  
 tous deux libres au quel on a imposé les noms de

Extrait d'un acte du 22 février 1756 où le  
 prénom du père Dominique est raturé (R 026  
 v 567)



est indiquée. Son **domicile** (rue) ne sera donné qu'en avril-mai 1737.

L'an mil sept cent trente sept  
 le dix juillet est decede dans cette  
 paroisse en sa maison de campagne  
 âgé de septante quatre ans  
 le sieur lefore et a été inhumé le lendemain  
 dans le cimetière au nord  
 l'ancien conduit par les Ceremoniers  
 avec l'assistance de l'eglise  
 paroisse et en l'absence de ses  
 parents et amis en fait de quoy  
 j'ay signé et au lieu moi Jean lefore  
 et michel moyseux le dit lefore  
 ne s'avoit écrire a fait la marque  
 maye de  
 Jean lefore  
 nicolas florij  
 J. lefore

Acte de sépulture de juillet 1737 (R 012 v 617)

Les inhumations dans l'église deviennent rares. En mars 1773, le curé Dubruille, par autorisation de l'official, est enterré dans le chœur de l'église.

En 1773, on voit apparaître **la profession du défunt, de son conjoint, de son père pour un enfant**. Le vicaire Pollet indique en 1779 la paroisse de naissance du défunt (R 030 v 164), ce qui se retrouvera avec plus ou moins de constance par la suite.

L'an mil sept cent soixante dix neuf le vingt huit janvier  
 vers dix heures du matin est decede en cette paroisse le sieur  
 philippe françois lejuste ancien consul, bey veuf de madame  
 antoinette barbe limal, âgé de soixante seize ans environ,  
 natif de la paroisse de saint gery, dont le corps fut  
 inhumé le lendemain au cimetière en présence de sieur  
 antoine joseph lejuste son frere et de M<sup>lle</sup> adrien emanuel  
 limal, chanoine de St croix a ambroy son neveu  
 lesquels ont signé  
 J. C. Pollet vicaire de St Jacques

Acte de sépulture de janvier 1779 (R 030 v154)

Vers 1779, disparaît la mention de la **profession**.

☹ En 1782 (v 254), le défunt s'est marié trois fois. On ne connaît que le prénom de la deuxième épouse et on ignore l'identité de la 3<sup>ème</sup>. Le fils et le gendre du défunt sont témoins.

En 1787, on donne la **paroisse de naissance** du défunt.

Nom de Defontaine et de son vic(aire)  
 L'an mil sept cent quatre vingt un le deux janvier  
 j'ay signé et au lieu moi Jean lefore  
 et michel moyseux le dit lefore  
 ne s'avoit écrire a fait la marque  
 maye de  
 Jean lefore  
 nicolas florij  
 J. lefore

Acte de sépulture de janvier 1791

A partir du 12 août 1791, les inhumations se font au cimetière St Rocq.

Les actes de sépulture de janvier 1792 sont particuliers. Chacun d'eux porte la mention *collationné conforme au registre reposant à la paroisse signé Defontaine vic(aire) pour l'absence du curé*. Il n'y a aucun nom ou signature de témoin. Le cours normal reprend le 22 janvier avec la signature des témoins. Dès le 30 janvier, c'est le vicaire Antoine Joseph Pluchart qui signe les actes.

Plusieurs actes ne sont simplement qu'ébauchés, avec seulement la date (v 563).



Le dernier acte de mariage daté du 17 juin 1793 est suivi d'un acte de naissance du 20 juin 1793 placé là par erreur. Il ne semble pas qu'il y ait eu des mariages de juin à août.

c) Les **publications de mariages** couvrent le début de 1793 (20 janvier au 16 mai 1793). Après l'occupation, le registre reprendra mais ne contiendra qu'un seul acte (8 prairial an 3 ; v 659). Les actes contiennent **les noms des futurs et de leurs parents, leur âge et profession, leur lieu de naissance et de domicile**. Un extrait de la publication est exposé à la porte de la maison commune de la ville comme à celle de la section de St-Jacques.

On y trouve un **compte-rendu d'une assemblée de famille préalable à un divorce** (v 643 et 644).

*L'an mil sept cent quatre vingt treize, deuxième de la République française, le quatre février Nous Jacques Joseph Doille officier publique de la ville de Valenciennes section de St-Jacques étant requis par le citoyen Antoine Brossy domicilié en la dite ville pour procéder aux actes préliminaires de divorce entre le dit Antoine Brossy et Marie Michel Gonin son épouse aussi domiciliée à Valenciennes : qu'ayant donné ce jour au cinq mars pour l'assemblée de famille les parents et amis soussignés duement convoqués pour citation faite par André Hajez huissier au tribunal du distrique et de commerce de Valenciennes, la dite assemblée étant domiciliée chez la veuve Lambert (?), rue de l'intendance et ce jour d'huit cinq du mois de mars à dix heures du matin nous étant appelé pour la dite assemblée en notre qualité d'officier municipal et ou nous y étant rendu en conformité à la loi du vingt septembre mil sept cent quatre vingt douze et après avoir entendu les témoins qui nous ont déclarés mutuellement la rupture de leur mariage pour simple cause d'incompatibilité d'humeur de caractère : nous avons dressé acte. Les parents et amis qui ont assistés sont (...) et avons notifié aux conjoints le délai d'un mois pour la rupture dudit mariage, demandé mutuellement, avons en outre déclaré à la dite assemblée que l'extrait du présent acte serait déposé au greff de la municipalité conformément aux lois.*

d) Le registre des **mariages** contient l'acte de **divorce** correspondant à la publication

précédente (5 avril 1793) (R 028 v 1321). L'acte indique un consentement mutuel. Le registre contient un autre divorce daté du 29 mars 1793 (v 1320). La cause du divorce n'est pas indiquée. L'époux est le ci-devant major de la citadelle de Valenciennes Antoine Amariton Dubost de Basserent. Il ne s'est pas présenté devant l'officier public.

e) L'officier public de la section St-Jacques enregistre les décès à partir du 21 décembre 1792. Cette fois, **la profession du défunt et des témoins** est indiquée. Mais cela dure peu de temps : on ne trouve pas la partie 13 janvier - août 1793 !

## 7. L'ETAT-CIVIL PENDANT L'OCCUPATION AUTRICHENNE (août 1793 – août 1794)

R 027  
v 614-651 : B 4 août 1793 - 22 août 1794

R 028  
v 1358-1399<sup>28</sup> : M 20 août 1793 - 8 juillet 1794 (11 août 1794)

R 030  
v 612-677<sup>29</sup> : S 4 août 1793 - 24 / 29 août 1794

Le 13 août 1793, un échevin cote et paraphe un ensemble de feuillets sans faire référence à aucune loi. Les prêtres reprennent l'enregistrement des actes : ils commencent le 4 août ! Les actes religieux se terminent vers le 24 août 1794, lorsque la ville fut reprise par les Républicains. Le curé et doyen Delangre et son vicaire Breuvart ont repris leur place.

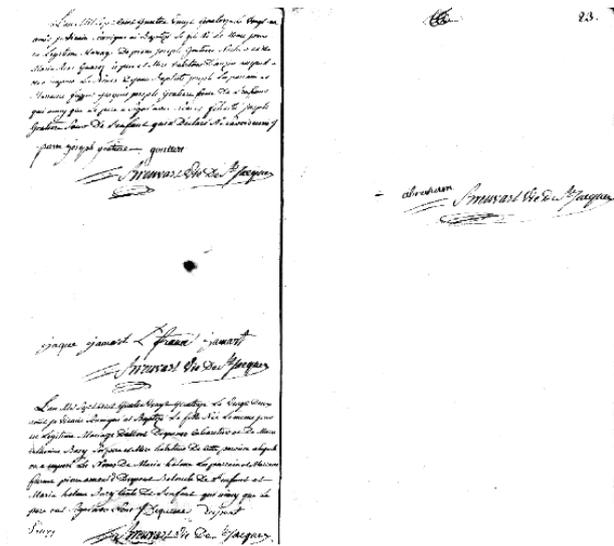
<sup>28</sup> Le verso de la page papier n'avait pas été numérisé ni la page suivante. Suite à notre demande aux Archives Départementales, ces pages ont été numérisées et se trouvent à l'adresse [http://www.archivesdepartementales.lenord.fr/?id=vi ewer&doc=accounts/mnesys\\_ad59/datas/ir/AJOUTS\\_FORUM/FRAD059\\_AJOUT\\_FORUM.xml&page\\_ref=105&lot\\_num=1&img\\_num=1](http://www.archivesdepartementales.lenord.fr/?id=vi ewer&doc=accounts/mnesys_ad59/datas/ir/AJOUTS_FORUM/FRAD059_AJOUT_FORUM.xml&page_ref=105&lot_num=1&img_num=1). Le dernier mariage est du 11 août.

<sup>29</sup> Idem. Pages numérisées à l'adresse suivante : [http://www.archivesdepartementales.lenord.fr/?id=vi ewer&doc=accounts/mnesys\\_ad59/datas/ir/AJOUTS\\_FORUM/FRAD059\\_AJOUT\\_FORUM.xml&page\\_ref=861&lot\\_num=1&img\\_num=1](http://www.archivesdepartementales.lenord.fr/?id=vi ewer&doc=accounts/mnesys_ad59/datas/ir/AJOUTS_FORUM/FRAD059_AJOUT_FORUM.xml&page_ref=861&lot_num=1&img_num=1). La dernière sépulture est du 29 août.

a) Les actes de **baptême** ne contiennent plus les **professions, et pas souvent les paroisses des parrains et marraines.**

Les actes de baptêmes des illégitimes ne contiennent que le **nom de la mère sans faire mention de déclaration.**

Pressé par les Français qui reprenaient la ville, le vicaire Breuvart n'eut pas le temps de compléter les derniers actes de baptême d'août 1794. Seules les signatures sont portées.



Dernières pages du registre de baptême d'août 1794 (R 027 v 651)

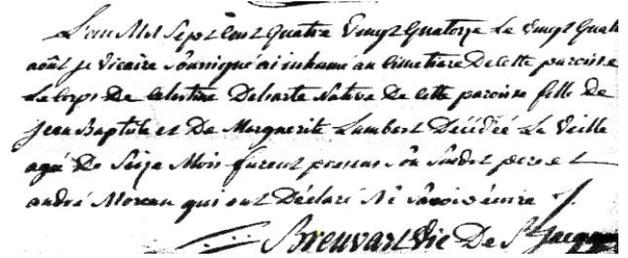
b) Le 1<sup>er</sup> **mariage** date du 20 août 1793. Des dispenses de consanguinité sont accordées par l'évêque d'Arras et par l'archevêque de Cambrai ; le futur n'a pu produire le certificat de liberté de la part du curé du Quesnoy, son domicile, vu l'impossibilité de recourir à cette paroisse.

Les informations données restent très complètes. Les témoins *déclarent et attestent l'âge, qualités, domiciles et liberté des contractants.*

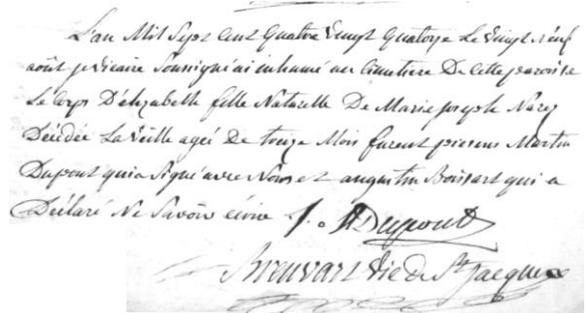
Fin 1793 et en 1794, les dispenses de bans sont nombreuses et les mariés souvent assez âgés.

c) En août 1793, les actes de **décès** sont signés par le vicaire ou un prêtre et un clerc. On ne retrouve les signatures des témoins ordinaires qu'à partir du 19 août avec le contenu habituel. Le dernier acte religieux numérisé date du 24

août 1794 dans le R030 mais la page suivante a été numérisée à ma demande.



Dernier acte de sépulture de 1794 dans le R 030



Dernier acte de sépulture de 1794 dans le registre départemental (vue ajoutée)

☺ A la suite de la dernière page se trouve un mémoire présentant un jugement à exécution pour modifier l'acte de décès d'un certain Langlois du 9 mars 1794 : le nom de l'épouse indiqué n'était pas correct.

**8. LES ACTES COMMUNAUX NON NUMERISES**

Les registres de la collection communale non numérisés portent les numéros suivants :

146 : B 7 mars 1739-1741	166 : B 1758-1766
149 : B 1741-1745	167 : M 1758-1759
150 : M 1741-1745	168 : S 1758-1771
151 : S 1741-1745	169 : B 1767-1774
152 : B 1745-1747	170 : M 1760-1777
153 : M 1745-1751	171 : S 1771-1782
154 : S 1746-1750	172 : B 1774-1781
155 : B 1747-1749	173 : M 1778 - 17-01-1792
156 : B 1749-1750	174 : B 1781-1788
157 : B 1750-1753	175 : S 1782 - 16-01-1792
158 : M 1751-1753	176 : B 1788 - 20-01-
159 : S 1750-1753	

SAINT-JACQUES

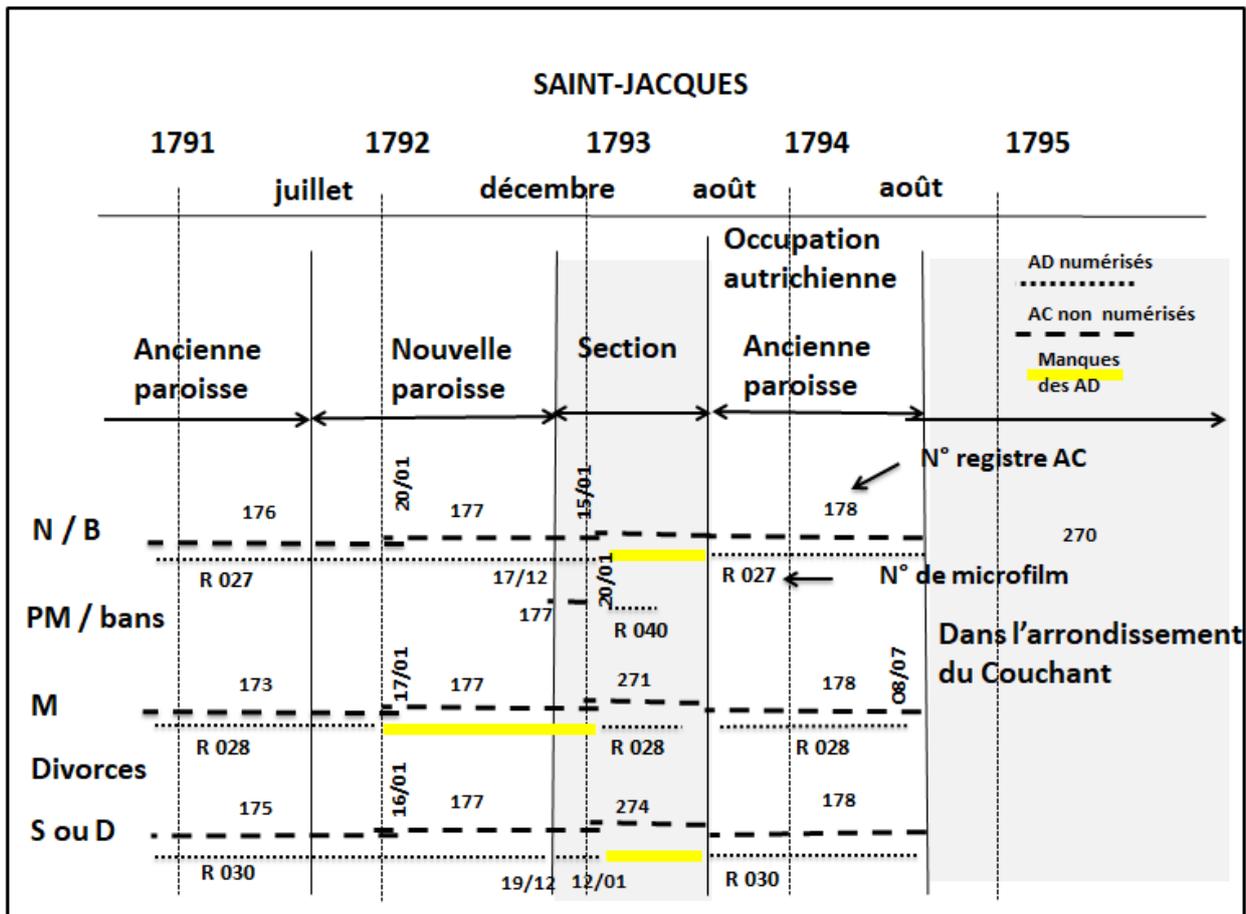
160 : B 1753	1792
161 : M 1753	177 : BMS 1792
162 : S 1753	178 : BMS 1793-1794
163 : B 1754-1757	270 : N 1793 et an III
164 : M 1754-1757	271 : M 1793 et an III
165 : S 1754-1757	274 : D 1793 et an III

Le registre 177 contient en fait les BMS de 1792 et les NMD et publications de mariage de décembre 1792 à début janvier 1793. Pour au moins les BMS, il ne semble pas que ce soit un registre original comme le montre la mention suivante : « collationné conforme au registre reposant à la paroisse. Signé Defontaine, vic en l'absence du curé » comme déjà rencontré sur les actes de sépulture.

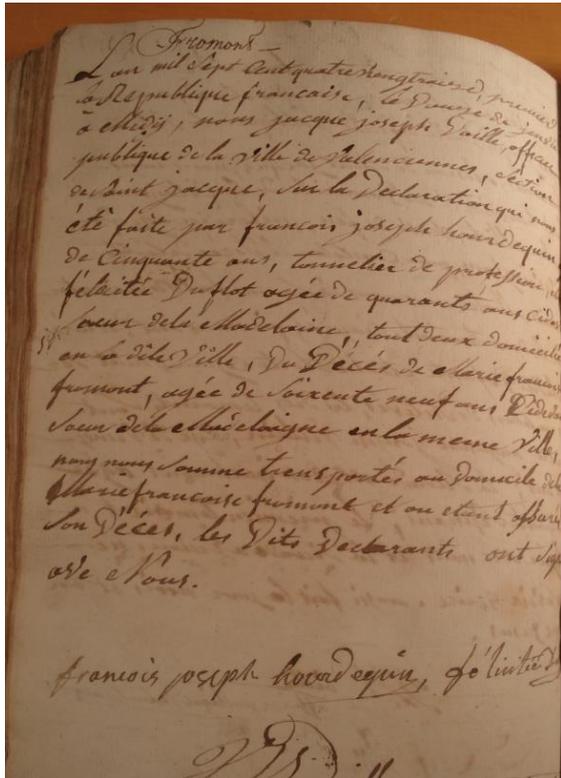
Le registre 270 contient les actes de naissances à partir du 17 janvier 1793. Le registre 271 contient pour la section St-Jacques les actes de mariages civils du 29 janvier 1793 au 01 janvier 1793.

Le registre 274 contient pour la section St-Jacques :

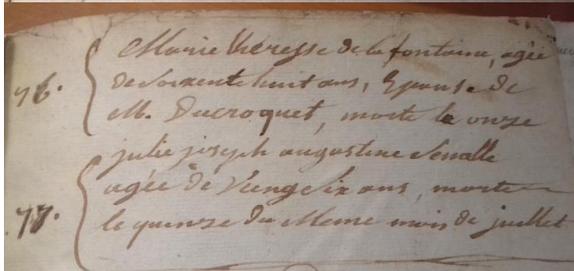
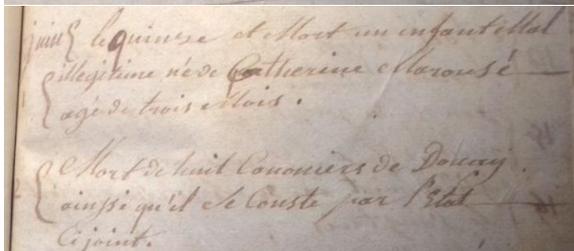
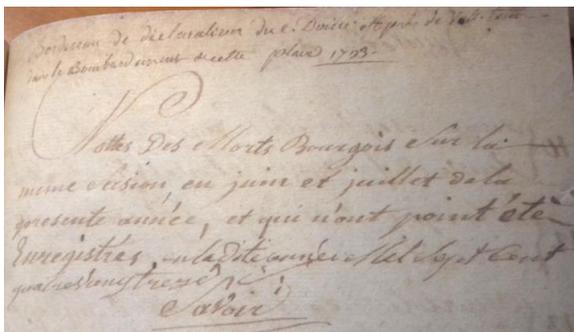
- le bordereau de déclaration des morts bourgeois non enregistrés et décédés en juin / juillet 1793 (77 articles) (bordereau de dimensions 19x30 cm),
- les décès du 20 janvier 1793 au 13 juillet 1793,
- la table chronologique des décès correspondants.



Actes des collections communale et départementale pour la période révolutionnaire



Extrait d'un mariage civil de janvier 1793  
(Registre n° 177)



Extraits du bordereau

On trouve ici la mention de huit canonniers de Douai « ainsi qu'il se conte par l'Etat ci-joint ». Cet état se trouve dans le registre n° 268.

Table alphabétique des noms. Le document est écrit en français et mentionne des noms comme 'Marie Françoise' et 'François Joseph'. On y voit des détails sur l'âge des défunts et leur domicile.

Noms	page	Noms	page
Marie Françoise	1	Marie Françoise	10
Marie Françoise	1	Marie Françoise	10
Marie Françoise	1	Marie Françoise	10
Marie Françoise	1	Marie Françoise	10
Marie Françoise	2	Marie Françoise	11
Marie Françoise	2	Marie Françoise	11
Marie Françoise	2	Marie Françoise	11
Marie Françoise	2	Marie Françoise	12
Marie Françoise	2	Marie Françoise	12

Extrait de la table des décès

Pourraient donc être numérisés en priorité :

- les pages indiquées précédemment concernant les actes non numérisés par oubli (ce qui touche les registres 127, 128, 135, 140, 144, 145),
- le registre 177 pour les mariages religieux de 1792 et les mariages civils de décembre 1792 - début janvier 1793 absents de la collection départementale,
- les registres 270 et 274 pour les ND janvier 1793 - 2 août 1793 absents de la collection départementale.

## 9. LES TABLES

Outre les tables générales décrites ci-avant, les actes de St-Jacques donnent lieu à des tables alphabétiques, B, M et S de 1700 à 1792, certifiées par Emile Adolphe Clément en 1878 :

R 073 - B<sup>30</sup> : v 33 à 428, M : v 498 à 576, S : v 577 à 939.

Mais il faut ajouter ici un ensemble de tables rédigées par le clergé où les actes sont rangés par ordre chronologique, mois après mois. Les jours se trouvent en colonne droite :

- table chronologique des mariages de 1694 à 1790 (R 073 v 430 à 494),

<sup>30</sup> Table dont il manque le 1<sup>er</sup> feuillet

## SAINT-JACQUES

Catalogue Des Eux qui ont été mariés, à la paroisse  
de St Jacques à Valenciennes Diocèse de Tournai en Comté  
mençant 1694 . . . . .

janvier 1694 | 7 |

Eierin . . . . . grecoire . . . . . Delvaule . . . . . margueritte  
Becour . . . . . jacq . . . . . prouveur . . . . . marie  
Dutilleu . . . . . amélie . . . . . morenval . . . . . anne Catherine

juin 1694 | 7 |

Lambert . . . . . jean jacq . . . . . m. bergeant . . . . . m. Catherine

### Début de la 1<sup>ère</sup> page de la table

- table chronologique des décès de 1735 à 1790. Cette table se trouve dans le registre n° 261 présent aux Archives Municipales de Valenciennes.

Catalogue Des noms de Ceux  
qui ont été morts en la paroisse  
de St Jacques à Valenciennes  
en commençant 1735

janvier 1735 - 11 25

1 x Delphine . . . . . george jés.  
3 x Chaveaux . . . . . m. alexandrine jés.  
6 Compa . . . . . elisabet  
7 x Baltasaré . . . . . alexandre jés.

### Début de la première page de la table<sup>31</sup>

- et comme on l'a vu, la table chronologique des décès du 20 janvier 1793 au 13 juillet 1793.

<sup>31</sup> Photographiée pour nous par Pierre-Marie Miroux.